

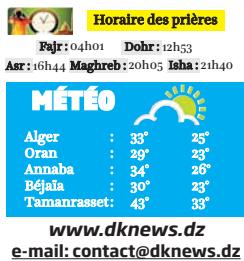
## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 22 juillet 2025 / 26 moharem 1447 - N° 3874 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION  
EN AFRIQUE

**L'Algérie accueille  
la 7<sup>e</sup> session de l'AG  
de l'AAACA**

P.24

"ALGERIA BID ROUND 2024"

**Sonatrach signe cinq contrats  
d'exploration et d'exploitation  
d'hydrocarbures avec des  
sociétés internationales**

P.6

ALGÉRIE - FRANCE

**Une source du ministère  
des Affaires étrangères  
répond au ministre  
français de l'Intérieur**

P.4

## VERS UNE ALGÉRIE VERTE ET RESPONSABLE

# Lancement officiel du projet national du marché volontaire du carbone dans le secteur des déchets

Dans une dynamique engagée en faveur du développement durable et de la gouvernance climatique, l'Algérie franchit un pas décisif vers l'économie verte. La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, a présidé à Alger les travaux d'une atelier national de haute importance consacré au lancement officiel de la mission de conception d'un marché volontaire du carbone, ainsi que du système de Mesure, Notification et Vérification (MRV) appliquée au secteur de la gestion des déchets. Organisé à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian, cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'État algérien pour renforcer la résilience climatique, tout en s'engageant activement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. P.24

Par Abed Meghit



PH. DR. NOVAT

## INDUSTRIE

**Deux nouvelles usines  
de ciment vert à Djelfa  
et Relizane et une ligne  
supplémentaire à Adrar**

P.6

## CONSEIL DE LA NATION

**Le ministre de la Justice  
présente le texte de loi  
relatif à la protection des  
personnes physiques**

P.3

## PROGRAMME AADL 3

**Réponse aux demandes  
des souscripteurs  
dimanche prochain**

P.4

## SANTÉ

**ARTHROSE  
Les bons  
gestes  
du quotidien**

P.12-13

## FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS - MCA  
Rhulani Mokwena :  
"Mon défi au MCA  
sera de travailler vite  
et bien" (entraîneur  
du MC Alger)**



P.21

## PATRIMOINE CULTUREL

**Inauguration de la  
semaine culturelle  
de Khenchela  
à Alger**

P.16

## FEU DE FORÊT À TIZI-OUZOU

**Extinction de  
6 incendies**

P.2

## TIZI-OUZOU

## Extinction de 6 incendies



Six (06) incendies enregistrés dimanche à Tizi-Ouzou ont été maîtrisés et un septième en cours d'extinction, a-t-on appris des services de la Protection civile. Selon le capitaine Kamel Bouchakour, chargé de la communication au niveau de ce corps, six sur les sept incendies enregistrés ont été maîtrisés et les opérations se poursuivent pour l'extinction du dernier. "Tous les moyens ont été mobilisés pour venir à bout de ces incendies qui ont endommagé le couvert végétal mais n'ont causé aucun autre dégât, humain ou matériel, grâce à l'intervention rapide, efficace et coordonnée des différents services appuyés par un soutien aérien à partir de Béjaïa" a-t-il indiqué à l'APS.

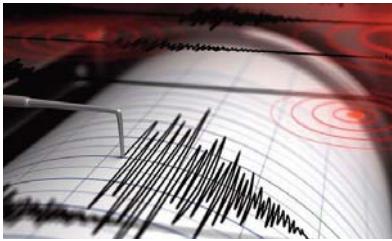
Le dernier incendie dont l'extinction est toujours en cours, s'est déclaré en début d'après-midi au niveau d'une forêt aux lieux-dits Ighil El Mal (Commune de Béni de Zmenzer) et Ath Yazid (Souk El-tennine), au Sud de la wilaya.

Les services de la Protection civile, de la conservation des forêts ainsi que ceux des deux communes et des citoyens de la région sont toujours sur le terrain pour venir à bout de cet incendie.

D'importants moyens, dont l'unité de Beni-Douala renforcée par l'Unité de Draa Ben-Khedda et l'Unité principale de Tizi-Ouzou ainsi qu'un soutien aérien ont été mobilisés pour l'extinction de cet incendie qui n'a causé aucun dégât humain ou matériel (habitations), selon la même source.

## SÉISME

## Secousse tellurique de 3,6 degrés dans la wilaya de Bouira



Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,6 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche à 21h11 dans la wilaya de Bouira, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à quatre (04) km au sud-est de la commune de Taguédite, dans la wilaya de Bouira, précise la même source.

## MOSTAGANEM

## Mise en service d'une nouvelle structure policière

Le directeur de la Sécurité publique à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le Contrôleur de police Arslan Driad, a supervisé, dimanche soir, la mise en service du siège de la sûreté urbaine extérieure du pôle urbain El-Hachem, dans la commune de Sayada (Mostaganem), dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire de la création de la Police algérienne.

Cette nouvelle structure policière, réalisée en six mois pour un coût dépassant les 70 millions de dinars, assurera une couverture sécuritaire des nouveaux quartiers urbains de El-Wiam et El-Hachem, selon les explications fournies sur place.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 4 morts et 290 blessés en 24 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes sont décédées et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile.

"Durant la période du 20 au 21 juillet 2025, les secours de la Protection civile ont enregistré 259 interventions, suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 4 morts et 290 blessés", précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade, a permis le sauvetage de 587 personnes, dont 220 ont été prises en charge sur place et 44 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant, toutefois, le décès de 3 personnes par noyade au niveau des plages, dans les wilayas d'Alger (2 cas) et Ain Temouchent (1 cas).

Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'une personne dans une retenue collinaire à Douar Landouar, dans la wilaya de Sétif.

À signaler, d'autre part, le décès de 2 enfants âgés de 5 et 11 ans et 6 personnes blessées, suite à l'effondrement de deux murs lors de travaux à proximité d'une habitation située à la cité Taksibet, dans la wilaya d'El Oued.

Concernant la lutte contre les incendies, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Constantine et Tiaret.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 69 incendies dans plusieurs wilayas, conclut le bilan.

## OUM EL BOUAGHI

## Plus d'un milliard de dinars pour des opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz



Une enveloppe financière de 1,04 milliard de dinars a été mobilisée pour la réalisation de projets de raccordement de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi aux réseaux d'électricité et de gaz, a indiqué, lundi, le directeur local de l'Energie, Mourad Rahmani.

Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux, financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales au titre de l'exercice 2025, seront lancés "prochainement".

Selon M. Rahmani, il s'agit du raccordement de 21 mechtas relevant de 14 communes au réseau de gaz naturel, au bénéfice de 2.820 foyers, et du raccordement au réseau électrique de 600 foyers situés dans 13 mechtas relevant de 11 communes.

Le directeur de wilaya de l'énergie a rappelé, dans ce contexte, que depuis le début de cette année (2025), quelque 600 foyers dans 11 mechtas ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Sétif : saisie de drogues dures et arrestation de 6 individus (sûreté de wilaya)



Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la sûreté de wilaya de Sétif ont saisi 25 grammes de cocaïne et 140 comprimés de substances psychotropes dures (Ecstasy) et arrêté 6 individus, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué.

Le commissaire de police Mohamed Ferahta, responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya a précisé que cette opération, qui "s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le trafic de drogues et de substances psychotropes", a abouti à la saisie de 25 grammes de cocaïne et de 140 comprimés d'Ecstasy, en plus d'une somme de plus de 470.000 dinars.

Les éléments de la brigade, munis d'informations faisant état des activités d'individus commercialisant de la drogue dans plusieurs cités populaires de la ville de Sétif, ont pu, après avoir pisté les trafiquants, arrêter 6 individus âgés de 22 à 42 ans détenant la quantité de drogue mentionnée, a indiqué la même source.

Après finalisation de l'enquête, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif pour "detention il-légale de drogues dures et de substances psychotropes aux fins de commercialisation".

## COMMERCE

## Poursuite des sorties sur le terrain pour prévenir les intoxications alimentaires durant la saison estivale (ministère)

Les directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national poursuivent, à travers l'ensemble des wilayas du pays, leurs sorties de contrôle intensives sur le terrain visant à prévenir les intoxications alimentaires, dans le cadre du programme de contrôle mis en place pour la période estivale, indique, dimanche, un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

"Dans le cadre de la poursuite du programme de contrôle arrêté pour la période estivale et de l'intensification des sorties sur le terrain visant à prévenir les intoxications alimentaires, les directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national poursuivent leurs efforts quotidiens sur le terrain afin de protéger la santé et la sécurité des consommateurs à travers les différentes wilayas du pays", indique le communiqué.

Cette initiative, selon le communiqué, s'inscrit dans le cadre d'une "série d'interventions préventives visant à garantir la salubrité des produits proposés à la consommation et à limiter toute pratique susceptible de nuire à la santé des citoyens, notamment en période de fortes chaleurs et face à l'augmentation de la consommation de certains produits en été".

Ces opérations visent également à renforcer la sensibilisation collective quant à l'importance du respect des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire, en particulier en cette période de fortes chaleurs qui accroît les risques d'intoxications alimentaires résultant d'une mauvaise conservation ou préparation, ou encore d'une exposition anarchique de produits périssables.

## CONSEIL DE LA NATION

**Le ministre de la Justice présente le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema a présenté, hier, un exposé devant les membres du Conseil de la nation sur le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, et ce lors d'une séance plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou.

Le ministre a souligné que ce projet de loi vise une adaptation aux normes internationales en vigueur dans ce domaine en vue de "relancer la coopération judiciaire internationale dans ses volets sécuritaire et judiciaire, notamment avec la hausse des affaires liées au crime organisé frontalier".

"La complexité des affaires liées à ce type de criminalité exige de recourir à des mécanismes de coopération judiciaire internationale", a ajouté le ministre, précisant que ce projet de loi "est à même de renforcer la coopération avec les instances internationales, en ce sens qu'il permettra de finaliser la mouture finale du projet d'accord en cours d'élaboration avec l'Agence de l'Union européenne de coopération judiciaire".

Le texte prévoit aussi de "nombreuses garanties visant à protéger les données à caractère personnel traitées dans le cadre des procédures policières et judiciaires" et à "combler le vide juridique constaté dans ce domaine".

Concernant le traitement de ces données à des fins de prévention contre les infra-



ctions, d'enquêtes et de poursuites pénales, le ministre a indiqué que ce texte "définit les principes fondamentaux à respecter", soulignant que "le traitement de ces données relève exclusivement de l'autorité judiciaire

et des services et organismes dûment habilités à enquêter sur les crimes".

Par ailleurs, le projet de loi consacre une série de "garanties" visant la protection des droits de la personne concernée, notam-

ment "le droit à l'information et à l'accès aux données", ainsi que "le droit de rectifier ou d'effacer les données lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes", ajoute M. Boudjema.

Le projet de loi stipule également le renforcement des missions de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), en la dotant de "pôles régionaux chargés des missions de contrôle et d'audit au niveau des organismes et personnes qui traitent des données personnelles".

Pour sa part, la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial a souligné, dans son rapport préliminaire, l'importance de ce projet pour "combler le vide juridique en matière de traitement des données à caractère personnel à des fins de prévention des crimes, d'enquêtes et d'investigations", et pour concilier entre le respect de la vie privée du citoyen et l'efficacité de l'action sécuritaire et judiciaire".

**Boudjema passe en revue les mécanismes de protection des données à caractère personnel**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema a passé en revue, hier, les mécanismes de protection des données à caractère personnel et du rôle de contrôle de l'Autorité nationale chargée de la protection de ce type de données.

Répondant aux interventions des sénateurs sur le texte de loi modifiant et complétant la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, le ministre a précisé que l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) s'attélera "à réguler la question de déclaration des données par tous les établissements ou secteurs ainsi que toutes les questions liées au traitement des données à caractère personnel".

Cette question englobe aussi l'opération de transfert des données en dehors du territoire national, qui ne peut se

faire sans l'autorisation de l'Autorité". M. Boudjema a présenté des explications sur les missions de l'Autorité, notamment en termes d'enquêtes visant à vérifier la conformité des établissements à la loi et la réalisation d'audits techniques pour s'assurer de la disponibilité des mécanismes de protection. Après avoir rappelé que le principe général interdit le traitement des données personnelles sans le consentement de la personne concernée, le ministre a indiqué que l'amendement du texte de loi vise à s'aligner sur les normes internationales en vigueur dans ce domaine en vue de "relancer la coopération judiciaire internationale dans ses volets sécuritaire et judiciaire, notamment avec la hausse des affaires liées au crime organisé frontalier". En cas de violations constatées, M. Boudjema a affirmé que la loi protégeait le titulaire des données en lui permettant d'introduire un recours auprès du responsable du traite-

ment concerné, puis une plainte auprès de l'Autorité nationale.

La loi prévoit deux types de sanctions: celles infligées par l'autorité, allant de l'avertissement à l'amende, voire au retrait de l'autorisation, et la saisine du parquet général lorsque l'infraction revêt un caractère pénal.

À une question sur l'application du texte de la loi aux entreprises étrangères, le ministre a assuré que la loi est appliquée à toute entité traitant des données à caractère personnel même si elle est domiciliée à l'étranger, précisant que cette protection concerne également les données médiatisées.

A noter que le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel sera soumis, mardi, au vote des membres du Conseil de la nation.

**Boudjema présente le projet de loi relatif à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema a présenté, lundi, le texte de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou.

Dans son exposé, le ministre a précisé que la révision de cette loi s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à adapter la législation nationale aux normes internationales en matière de lutte contre ce type de criminalité.

Le texte de loi contient un ensemble de

dispositions allant dans ce sens, parmi lesquelles la mission confiée au Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive.

Celui-ci sera chargé de "prendre les mesures appropriées pour identifier, évaluer et comprendre les risques auxquels l'Algérie est exposée et de mettre les résultats de ces évaluations à la disposition des autorités compétentes".

Il renferme également des propositions relatives à l'application de mesures relatives à l'interdiction des activités des personnes et entités terroristes inscrites sur la liste na-

tionale correspondante, ainsi que l'adoption de mesures de gel et/ou de saisie de leurs fonds et l'interdiction de toute relation avec elles.

Ces dispositions viennent en complément de celles figurant dans la liste unifiée des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies, a rappelé le ministre.

Par ailleurs, ce projet de loi prévoit des mesures visant à renforcer les dispositions relatives à la constatation des crimes par les officiers de police judiciaire et les juridictions, avec la possibilité de mettre en place des équipes d'enquête conjointes, permanentes ou temporaires, pour mener des investigations spécialisées, notamment de

nature financière, ou des enquêtes conjointes avec les autorités compétentes d'autres pays.

Le texte propose, en outre, de durcir les peines prévues pour certains crimes et de les adapter afin qu'elles soient proportionnées à la gravité des actes incriminés, ajoute M. Boudjema.

S'agissant du renforcement de la coopération internationale, le projet de loi oblige les autorités compétentes à coopérer et à échanger les informations avec leurs homologues étrangers, de manière spontanée ou sur demande, conformément aux accords bilatéraux et multilatéraux et aux engagements internationaux de l'Algérie.

**SOLIDARITÉ****Etablissements d'accueil de la petite enfance: élaboration d'un projet de "guide" pour unifier le programme pédagogique (Ministre)**

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a annoncé, lundi à Alger, l'élaboration d'un projet de "guide" dédié aux établissements d'accueil de la petite enfance afin "d'unifier le programme pédagogique et garantir la qualité de de la prise en charge" de cette catégorie.

Dans son allocution lors du lancement des travaux d'une rencontre consacrée à la présentation et à l'enrichissement de ce projet de guide, en présence de responsables d'organismes nationaux et de représentants de plusieurs secteurs, la ministre a expliqué que "le secteur de la solidarité nationale tend, à travers ce guide, à tracer une

stratégie globale fondée sur une approche scientifique". Cette stratégie vise à "promouvoir le rôle des établissements d'accueil de la petite enfance afin de valoriser les aspects de prise en charge et de soins et de faire de l'accompagnement des enfants une grande priorité", a-t-elle dit.

Dans le même sillage, la ministre a souligné que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde "une attention particulière" à cette catégorie, rappelant les dispositions de la Constitution de 2020 et les différentes lois qui prévoient la prise en charge, la promotion et la protection de l'enfance.

Par ailleurs, la ministre a noté que les tra-

vaux de cette rencontre ont porté sur les textes d'application découlant du décret exécutif qui définit les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance ainsi que "la détermination précise de l'âge des enfants qui peuvent bénéficier des services de ces établissements".

A cet égard, Mme Mouloudji a fait savoir que les interventions des spécialistes, acteurs de la société civile et défenseurs des droits de l'enfant participant à cette rencontre permettront "d'enrichir le projet du programme pédagogique proposé pour étude et examen, afin de fixer les critères et les normes d'une prise en charge de qualité de

la petite enfance, dans l'intérêt de l'enfant".

Cette rencontre constitue une occasion d'aborder le thème de "la formation des employés des établissements d'accueil de la petite enfance, la qualité des programmes de prise en charge et leur adaptation aux enfants aux besoins spécifiques", ainsi que d'autres thèmes visant à "développer une vision claire pour promouvoir la prise en charge et la protection de l'enfance", a-t-elle ajouté. Cette rencontre, dont les travaux se sont poursuivis à huis clos, a été marqué par une présentation portant sur le projet de guide du programme des établissements d'accueil de la petite enfance.

## ALGÉRIE - FRANCE

### Une source du ministère des Affaires étrangères répond au ministre français de l'Intérieur

Une source responsable du ministère des Affaires étrangères a été interrogée au sujet d'une récente déclaration du ministre français de l'Intérieur au quotidien *Le Figaro*. Dans cette déclaration, le ministre français annonçait son intention de demander aux préfectures françaises de "ne pas tenir compte des passeports délivrés par les consulats algériens aux ressortissants algériens, aux fins d'obtention de titres de séjours".

La même source a tenu, d'abord, à souligner que l'octroi de ces passeports est un droit pour les citoyens algériens et une obligation de l'Etat algérien souverain. De même, leur reconnaissance s'impose à l'Etat français.

Cette source estime, par ailleurs, que la déclaration du ministre français relève clairement de l'arbitraire, de la discrimination et de l'abus de pouvoir, en ce qu'elle s'inscrit en opposition frontale à la législation française elle-même.

Connaissons son auteur, cette déclaration est également politiquement marquée. Elle est, enfin, légalement contestable, car sans fondement aucun du point de vue du droit français.

En effet, les passeports dont il est question sont délivrés à la demande des préfectures françaises elles-mêmes, comme documents de référence indispensables à l'établissement des titres de séjours.

En conséquence, une non-reconnaissance de ces documents, comme annoncé par le ministre français de l'Intérieur, constituerait tout autant une violation de droits individuels et un autre manquement aux engagements bilatéraux de la France.

## HABITAT

### Programme AADL 3: réponse aux demandes des souscripteurs dimanche prochain



L'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) répondra aux demandes des souscripteurs au programme location-vente (AADL 3) dimanche prochain, a-t-elle annoncé, lundi.

L'Agence a affirmé par la voix de son Directeur général, Riad Guemdani que l'opération serait lancée dimanche 27 juillet à partir de 12:00.

L'opération permettra de répondre aux souscripteurs à ce programme de logement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Les inscriptions au programme de logements "AADL 3" avaient été lancées en juillet 2024, le nombre de souscripteurs ayant atteint plus de 1,4 million, alors que plus de 900.000 souscripteurs remplissant les conditions requises ont été recensés jusqu'au mois de mai dernier.

## PARLEMENT

### M.Boughali reçoit le président du HCI

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, lundi à Alger, le président du Haut Conseil islamique (HCI), Mebrour Zidellkhir qui était accompagné d'une délégation de membres du Conseil, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cette rencontre, M. Boughali a affirmé, que ces visites constituaient "une occasion pour faire connaissance aux invités de l'APN certaines institutions de l'Etat" tout en contribuant au "renforcement des canaux de coopération, d'échange et de partenariat entre les instances constitutionnelles", a expliqué la même source.

Le président de l'APN s'est félicité "du rôle efficace du HCI dans la vie institutionnelle", saluant "sa performance et ses efforts en matière de Fatwa au sein des institutions de l'Etat".

A cette occasion, M. Boughali a présenté un aperçu des activités de l'APN au titre de la législature, soulignant "la dynamique législative ayant caractérisé l'action des députés en cette période qui a été également



marquée par une dynamique institutionnelle notable".

De son côté, M. Zidellkhir a présenté en détail la nature de l'institution qu'il dirige, mettant l'accent sur "ses missions notamment en matière de Fatwa et d'accompagnement des institutions de l'Etat, conformément aux dispositions de la Charia".

La réunion a donné lieu à "un débat approfondi", auquel ont participé les vice-présidents de l'APN, plusieurs députés et membre

bre de la délégation du HCI, portant principalement sur "la réalité et les perspectives de la finance islamique en Algérie".

Cet échange de vues a permis de convenir de "la nécessité d'organiser une journée parlementaire sur ce thème au siège de l'APN, afin de clarifier les aspects juridiques et pratiques y afférents".

Au terme de la rencontre, la délégation a visité la salle des séances plénaires de l'APN et le data center, où un exposé exhaustif lui a été présenté sur "les efforts déployés récemment dans le domaine de la numérisation, outre les projets numériques en cours de réalisation actuellement, qui, selon de nombreux experts, sont un exemple à suivre", selon le même communiqué.

## UNIVERSITÉ EL TARF

### 1.300 nouveaux étudiants attendus pour la prochaine rentrée universitaire

L'université Chadli Bendjedid d'El Tarf prévoit d'accueillir 1.300 nouveaux étudiants au titre de la prochaine rentrée universitaire 2025/2026, a-t-on appris lundi auprès de son recteur, Benchouha Choul.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ce nombre d'étudiants sera réparti sur les six facultés, ajoutant que les inscriptions préliminaires des nouveaux bacheliers débuteront demain mardi et se poursuivront aux 26 juillet au

travers de portails numériques du site de cette université qui propose des vidéos de présentation des filières et domaines de formation offerts.

Selon la même source, les effectifs étudiants de cette université devront augmenter durant cette rentrée de 6.663 à plus de 7.000 étudiants encadrés par 500 enseignants et plus de 400 administratifs.

La prochaine rentrée verra l'ouverture à l'université d'El Tarf d'une annexe de l'Ecole normale supérieure d'une capacité de 235 places

pedagogiques dont 124 places d'enseignants de langue arabe du palier primaire, 54 d'enseignants d'anglais du palier moyen, 32 d'enseignants de sciences naturelles du secondaire et 25 d'enseignants d'informatique de ce palier, a encore précisé le même responsable. L'université Chadli Bendjedid d'El Tarf a formé "dernièrement" 2.449 diplômés dont 1.411 en licence et 1.038 en master, a rappelé son recteur.

## HYDRAULIQUE

### Une délégation du ministère de l'Hydraulique pour inspecter des projets d'AEP à Bouira

Une délégation du ministère de l'Hydraulique est arrivée hier à Bouira pour s'enquérir des travaux de réalisation de quelques projets d'alimentation en potable (AEP) au profit de plusieurs communes de la wilaya.

Cette délégation composée du directeur central du service public au ministère de l'hydraulique, Belaid Mezerkat ainsi que d'autres responsables au ministère, à laquelle se joignent le wali Abdellah Laâmouri, et un représentant de l'entreprise publique de réalisation de forages hydrauliques (Forerhyd), et des responsables locaux du secteur, a entamé ses visites de terrain par l'inspection du projet d'extension de la station de traitement des eaux du barrage Tilesdit à Bechloul (Est de Bouira). Sur le site du projet, les responsables du secteur, à leur tête M. Mezerkat, ont insisté sur la nécessité de parachever les travaux afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable des populations de ces régions.

L'eau de la station de traitement de Tilesdit sera acheminée vers les communes de Ouled Sidi Brahim, Ben Daoud, Herraza, El



ce produit. Selon les détails recueillis, in situ, l'extension de la station de traitement du barrage de Tilesdit concerne un projet de transfert d'eau vers plusieurs communes des wilayas de Bordj Bou-Arreridj et M'Sila, ainsi que quelques communes de la wilaya de Bouira dans l'objectif de d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations de ces régions.

L'eau de la station de traitement de Tilesdit sera acheminée vers les communes de Ouled Sidi Brahim, Ben Daoud, Herraza, El

Hir et Mansoura (Bordj Bou-Arreridj), ainsi que vers la commune de Hammam Dhalâa (M'Sila). Ce transfert va permettre un approvisionnement "stable et suffisant" à une population estimée à 144.000 habitants, son objectif principal étant d'améliorer la desserte en eau potable des populations de ces wilayas en exploitant la capacité de la station de traitement de Tilesdit, selon les responsables du projet.

Sur les hauteurs de Saharidj, à une cinquantaine de km au nord-est de la wilaya de Bouira, la délégation a inspecté le projet de réhabilitation de la source de "Lainsar Aberkane", une opération visant à augmenter sa capacité afin de pouvoir suffisamment quelques communes de l'est de la wilaya. Une enveloppe de 470 millions DA a été allouée aux travaux de réhabilitation de cette importante source d'eau qui portent sur la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m<sup>3</sup>, pour assurer un approvisionnement régulier en eau potable pour six communes de la région, selon les détails fournis par le responsable locaux du secteur. Cette opération comprend également la rénovation du réseau de distribution d'eau sur une longueur de 2,3 km, selon le directeur par intérim de l'hydraulique, Nacer Belaid. Selon le même responsable, le débit de l'eau mobilisée à partir de cette source est estimé à 1.100 litres par seconde en hiver et 300 litres par seconde en été.

## EL-MEGHAÏER

### Réalisation en cours de plusieurs opérations d'aménagement urbain

Une série d'opérations d'aménagement urbain, notamment de places publiques, sont en cours de réalisation dans la commune d'El-Meghaïer, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Un financement de 100 millions DA a été dégagé pour l'aménagement de l'esplanade de la cité des Moudjahidine, d'une superficie de plus d'un hectare, avec notamment la réalisation d'installations de détente, la plantation d'arbres et la mise en place de pylônes d'éclairage public, en vue de conférer à la ville plus d'attractivité.

La commune d'El-Meghaïer s'est vue également allouer une enveloppe de 15 millions de DA pour l'aménagement de la place publique de la cité En-Nasr, de 5.000 m<sup>2</sup>, en plus de l'aménagement d'un autre espace de 920 m<sup>2</sup> au niveau de la place juchant la résidence de la wilaya, avec le revêtement en béton imprimé de 257 m<sup>2</sup>, la réalisati-



tion de 310 mètres de trottoirs, la mise en terre de 100 arbustes de différentes essences, la réalisation de l'éclairage public et l'installation de mobilier publics.

L'aménagement d'une place publique de 3,5 ha, à la sortie Sud de la ville, son revêtement en béton imprimé sur 1,64 ha en

béton imprimé, la mise en place de jeux et la plantation de 670 arbisseaux, font partie des opérations de développement projetées pour une enveloppe de 150 MDA. Le programme de développement de cette collectivité prévoit, en outre, la réhabilitation,

pour 60 millions de DA, d'autres places publiques, notamment au niveau du jardin "Garden-Land" à la cité En-Nasr, à la cité Essaâda (4.500 m<sup>2</sup>) et à la cité Mohamed Seddik Benyahia (8.000 m<sup>2</sup>). Ces opérations visent à embellir l'espace urbain et lui conférer plus d'attractivité, au grand bonheur de la population locale. Le wali d'El-Meghaïer, Lâaredj Nehila, a mis l'accent, lors de sa dernière inspection de ces projets, sur le respect des normes en vigueur dans ces réalisations et délais impartis pour chaque projet. Le chef de l'exécutif local a également instruit à l'effet d'oeuvrer à planifier les contraintes entravant la cadence des travaux de réalisation.

## TIZI-OUZOU

### Lancement de travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda

Des travaux d'aménagement et de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients au sein de la polyclinique de Draa Ben Khedda, située à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, ont été lancés récemment, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

"Des travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda ont été engagés et une opération de renforcement de ses équipements a été entamée, en vue d'améliorer les conditions d'accueil des malades qui y affluent et de leur garantir une meilleure prise en charge", a-t-on précisé auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Selon la même source, des travaux de réfection, de peinture et d'aménagement des espaces d'accueil des patients ont été réalisés dans certains

services de cette structure de santé.

"A cela s'ajoute l'acquisition, notamment, d'équipements informatiques et d'écrans d'information pour le public", a-t-on ajouté.

La décision de réhabiliter de cette structure a été prise suite à une visite inopinée, effectuée quelques jours auparavant par le wali, Aboubakr Es-sedik Boucetta, en vue de s'enquérir de l'état du service public de santé au niveau de la polyclinique.

"Cette visite s'inscrivait dans la continuité des efforts visant à évaluer et à rehausser le niveau des prestations sanitaires au sein des établissements publics de la wilaya.

Les équipements neufs permettront d'améliorer le confort des patients et l'efficacité de la prise en charge médicale", a-t-on souligné.

Lors de son inspection inopinée, le

wali avait relevé "plusieurs lacunes", notamment en ce qui concerne l'accueil des patients et l'état général du bâtiment, des équipements et des installations, "exigeant des mesures correctives urgentes", a-t-on rappelé, expliquant ainsi l'engagement de ces actions.

La cellule de communication a également fait savoir que M. Boucetta a instruit le directeur de la santé d'étudier la faisabilité de l'inscription d'un projet de construction d'une nouvelle seconde polyclinique au centre de Draa Ben Khedda.

Cette initiative vise à répondre à la forte densité démographique de la commune et à garantir une couverture sanitaire de qualité, en adéquation avec les besoins croissants en matière de soins dans la localité, est-il expliqué.

## MÉDÉA

### Projets d'un CAC et d'un complexe mère et enfant en cours de réalisation

Des projets de réalisation d'un centre anti cancer (CAC) à Ouzera et d'un complexe mère et enfant à Médéa sont en cours de réalisation et connaissent un rythme d'exécution "satisfaisant", a indiqué, lundi, un responsable à la direction de la santé et la population.

Initiés dans le cadre du renforcement de l'infrastructure hospitalière au niveau de la wilaya de Médéa, ces deux projets sont appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades, une fois opérationnels, a fait savoir le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Selon le même responsable, les travaux de réalisation des gros œuvres du CAC d'Ouzera, à l'est de Médéa, sont presque achevés, et il ne reste que la finalisation des procédures



d'acquisition des équipements médicaux.

M. Hadj Sadok a précisé que le dossier d'acquisition de trois accélérateurs pour le service de radiothérapie, ainsi que d'autres équipements nécessaires à la prise en charge des cancéreux, se trouve actuellement au niveau du ministère de la santé qui devrait le valider dans les tous prochains jours. Le centre anti-cancer

d'Ouzera abrite également des services de chirurgie, de cardiologie et un autre pour les urgences médicales dans l'optique d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux, a-t-il expliqué.

S'agissant du projet du complexe médical mère et enfant, implanté au chef-lieu de wilaya, il affiche un taux d'avancement des tra-

vaux estimé à 25 %, a fait savoir le directeur de la santé, estimant que les travaux de construction seront terminés d'ici la fin de l'année en cours et l'installation des équipements interviendra au courant de l'année 2026.

D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant est composé de blocs opératoires, de service de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nursery, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale, a-t-il détaillé.

D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétriques, à la néonatalogie, la chirurgie pédiatrique et les urgences médicales, sont également prévus au sein de ce complexe, a souligné le directeur de la santé.

## TRANSPORTS

### Le ministre des Transports supervise la remise en service du téléphérique Annaba-Seraïdi

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé, lundi à Annaba, la remise en service du téléphérique reliant le chef-lieu de wilaya à la commune de Seraïdi, resté hors-service près de 5 ans pour des travaux de réhabilitation.

Cet équipement, réalisé en 1986, constitue un "acquis important en matière de moyens de transport, autant pour la wilaya d'Annaba en général que pour la commune de Seraïdi en raison de son rôle dans la facilitation des déplacements et la valorisation de l'attrait touristique de la zone montagneuse de Seraïdi", selon les explications fournies sur place par les responsables concernés.

La réhabilitation de ce téléphérique qui parcourt une distance de 4.150 m, a porté sur "la remise en état de ses différentes structures et des équipements techniques, remis à neuf pour assurer un fonctionnement sûr et efficace", a-t-on ajouté, soulignant que ce moyen de transport assure la liaison entre le centre d'Annaba et Seraïdi "en 20 mn maximum", ses cabines pouvant accueillir quelque 2.000 passagers/jour, en représentant un soutien efficace au transport urbain, en particulier pendant la saison touristique.

Après avoir supervisé la remise en service du téléphérique, M. Sayoud a souligné, dans une déclaration à la presse, l'importance de l'utilisation de ce moyen de manière régulière, en assurant un entretien périodique et en veillant à fournir des services de haute qualité aux citoyens", avant d'évoquer la possibilité d'utiliser ce modèle de transport dans d'autres villes au terrains montagneux, similaire à celui de Seraïdi.

Le ministre a, par ailleurs, fait part d'un projet portant sur l'acquisition de 24 nouveaux bus afin de renforcer les capacités de l'Entreprise Publique de Transport Urbain et Suburbain d'Annaba (EPTUSA), ayant d'assurer, à ce propos, que 10 bus entreront bientôt en service pour renforcer la liaison entre le centre-ville et le reste de la wilaya, y compris la zone de Sidi Harb où se trouve une des stations du téléphérique Annaba-Seraïdi.

M. Sayoud avait entamé sa visite dans la wilaya d'Annaba par l'inspection de l'aéroport international Rabah-Bitât, où il a souligné la nécessité de "réduire le temps des formalités de voyage à un maximum de 20 minutes, en développant des couloirs dédiés aux passagers de première classe et aux personnes aux besoins spécifiques".

Le ministre a également inspecté le port d'Annaba, où il a écouté, au côté du wali, Abdelkader Djellaoui, un exposé détaillé sur la réalité du secteur des transports, dans cette wilaya, et sur les programmes de développement à court et moyen terme, notamment les projets en cours de réalisation et les projets temporairement gelés.

M. Sayoud a, en outre, indiqué qu'une enveloppe financière de plus de 10 milliards de dinars a été allouée au renforcement de l'infrastructure ferroviaire destinée au transport des voyageurs, notamment dans le nord du pays et ce, en coordination avec le ministère des Travaux publics, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au soutien des liaisons entre les ports et les grandes villes.

Le ministre des Transports a salué, au terme de sa visite, les efforts déployés localement pour améliorer les services de transport, appelant à la poursuite de la coordination entre les différents acteurs afin de répondre aux aspirations des citoyens et réaliser un saut qualitatif dans la performance de l'équipement public.

APS

## "ALGERIA BID ROUND 2024"

# Sonatrach signe cinq contrats d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures avec des sociétés internationales

Cinq contrats d'hydrocarbures ont été signés, lundi, à Alger entre Sonatrach et plusieurs sociétés pétrolières étrangères, avec remise des décisions d'attribution, dans le cadre des résultats de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024".

La cérémonie de signature a été supervisée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, et de représentants de sociétés étrangères.

La valeur minimale de l'investissement prévu dans le cadre de ces contrats s'élève à environ 600 millions de dollars, dédiés à l'exploration.

Avant la signature de ces contrats, le président de l'Agence ALNAFT avait signé les décisions d'attribution pour chaque site. Un contrat

de joint-venture a été signé entre Sonatrach et un consortium composé des sociétés suisse Filada et autrichienne Zangas pour le site de "Toual 2" (bassin du Berkine) dans les wilayas d'Ouargla et d'Illizi.

Sonatrach a également conclu un contrat de partenariat avec la société chinoise "Sinopec", portant sur la zone de "Guern EL Guessa 2" (bassin de Gourara-Timimoun), dans les wilayas de Bechar, Beni Abbès, El Bayadh et Timimoun.

Le troisième contrat a été signé sous forme de "partage de production" entre Sonatrach et le consortium formé par le groupe italien "ENI" et le groupe thaïlandais "PTT EP", et concerne la zone de "Reggane 2" dans la wilaya d'Adrar.

Un autre contrat, également sous forme de "partage

de production", a été signé entre Sonatrach et la société chinoise "ZPEC", portant sur la zone de "Zerafa 2" (bassin d'Ahnet-Gourara), dans les wilayas d'Adrar et d'In Salah.

Le cinquième contrat, toujours sous forme de partage de production, a été conclu entre Sonatrach et le consortium des sociétés "Qatar Energy" et "Total Energies".

Il concerne le site d'"Ahara", dans la wilaya d'Il-Ilizi. Pour rappel, l'Agence ALNAFT a annoncé, en juin dernier, l'attribution de licences d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures au niveau de 5 pérимètres, dans le cadre de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024" et ce, après que la commission d'appel à concurrence, a reçu des offres pour cinq zones des six mises en concurrence.

## INDUSTRIE

### Deux nouvelles usines de ciment vert à Djelfa et Relizane et une ligne supplémentaire à Adrar

Le ministre de l'Industrie M. Sifi Ghrieb a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'un projet de réalisation de deux nouvelles usines de ciment vert (ciment à faibles émissions de carbone et éco-responsable) dans les wilayas de Djelfa et Relizane, ainsi que le renforcement de l'usine existante d'Adrar par une nouvelle ligne d'Adrar.

Le ministre a précisé que l'usine de Djelfa aura une capacité de production initiale de 1,5 million de tonnes, tandis que celle de Relizane atteindra une capacité initiale de 2 millions de tonnes.

Quant à l'usine existante d'Adrar, elle sera dotée d'une seconde ligne de production dédiée à la production du ciment vert, avec une capacité additionnelle estimée à 1,5 million de tonnes.

Le marché national connaît un excédent de production de tout type de ciment, avec une capacité de production de 42 millions de tonnes, contre des besoins internes variant entre 29 et 30 millions de tonnes, soit un surplus de près de 12 millions de tonnes, a précisé le ministre. Par ailleurs,

M. Sifi a annoncé la création, dès la semaine prochaine, d'un Conseil national des experts algériens dans le domaine du ciment vert, en coordination avec les ministères de l'Industrie et de l'Environnement, appelant, dans ce sens, les compétences algériennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à contribuer à l'accompagnement de ces projets. Il a ajouté que ces initiatives visent à encourager l'investissement dans la production de ciment vert et à tirer profit de l'expérience algérienne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays dans le cadre de projets à valeur ajoutée pour l'économie nationale, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'exportation d'un produit algérien conforme aux normes environnementales internationales.

A noter que l'ouverture de cet atelier s'est déroulée sous la supervision de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, en présence du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), M. Mohamed Boukhari, de la représentante résidente par intérim du Programme des Nations Unies pour le développement en Algérie (PNUD), Francesca Nardini, ainsi que de représentants de plusieurs ministères, organismes et institutions nationales concernées.

## BORDJ BADJI-MOKHTAR

### Ouverture prochaine d'une filiale de la banque BADR

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) prépare l'ouverture d'une filiale dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, en vue de rapprocher les prestations financières du citoyen et accompagner la dynamique de développement local, notamment dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, a-t-on appris lundi dans les services de la wilaya.

Une séance de travail a réuni les autorités de la wilaya et le directeur régional de la BADR d'Adrar, Mohamed Labed, en vue d'apporter les dernières re-

touches à cette opération d'ouverture d'une filiale de la Banque dans la wilaya, dans le cadre d'une approche stratégique visant à faciliter les transactions bancaires et à soutenir les investissements agricoles dans la wilaya, a-t-on précisé.

La rencontre a été consacrée à l'examen des aspects technico-administratifs liés à l'ouverture de cette structure bancaire et à l'identification des dispositions finales afférentes à l'équipement du local devant l'abriter et de la ressource humaine et technique

nécessaire au lancement efficace de l'activité bancaire dans la région, a-t-on expliqué.

Il est attendu de l'ouverture de cette représentation bancaire de créer une dynamique de l'activité financière à travers l'assurance d'une offre de prestations de financement et de paiement électronique, en plus de la facilitation de l'obtention de crédits et du soutien agricole par les opérateurs et investisseurs agricoles, de sorte à renforcer la dynamique de développement socio-économique dans la wilaya, a conclu la source.

## BANQUE D'ALGÉRIE

### Le lancement officiel de la réservation du nouveau droit de change pour voyage à l'étranger largement salué par les citoyens

La Banque d'Algérie a lancé, dimanche, les opérations de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents souhaitant voyager à l'étranger, soit 750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cette mesure a été accueillie favorablement par les citoyens venus accomplir les formalités requises pour bénéficier de la nouvelle allocation.

Le lancement officiel de cette opération s'est déroulé à la succursale Zighoud Youcef à Alger de la Banque d'Algérie, en parallèle avec sa mise en œuvre à travers l'ensemble des succursales du réseau de la Banque d'Algérie et des agences de six banques publiques à travers le territoire national.

Cette démarche fait suite à la signature, jeudi dernier, par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, de l'instruction 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger.

À cette occasion, le directeur d'études chargé de la gestion de la direction de l'exploitation bancaire à la Direction générale du réseau et des systèmes de paiement à la Banque d'Algérie, Mohamed Ameziane Achit a souligné que des mécanismes opérationnels appropriés et des moyens logistiques adaptés aux besoins des citoyens ont été mobilisés afin de garantir les conditions de confort et d'assurer une fluidité optimale dans l'octroi du droit de change pour les voyages à l'étranger et ce au niveau de toutes les succursales du réseau de la Banque d'Algérie et des agences des six banques publiques.

Ces banques sont: la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP Banque), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque du développement local (BDL), ainsi que le Crédit populaire algérien (CPA), ajouté ce jour pour assurer ce service, en attendant l'intégration d'autres banques, selon le responsable.

Quant aux nouvelles dispositions, il a précisé que le montant annuel maximal du droit de change pour les voyages à l'étranger, exprimé en dinars algériens, est fixé à 750 euros (ou l'équivalent en une autre devise librement convertible) pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et à 300 euros (ou l'équivalent en une devise librement convertible) pour les personnes âgées de 12 à moins de 19 ans.

Ce droit de change est accordé une seule fois par année de référence (calculée à partir de son entrée en vigueur le 20 juillet 2025) pour un séjour égal ou supérieur à sept (7) jours.

Ce montant annuel est exclusivement réservé à l'usage du voyageur bénéficiaire, a-t-il ajouté.

Ainsi, le taux de change appliqué pour le calcul de la contre-valeur en dinars algériens correspond au taux de change manuel de la devise en cours question au jour de l'opération.

Concernant les formalités, la contre-valeur en dinars algérien du montant du droit de change doit être réglée au plus tard trois (3) jours ouvrables avant la date du voyage auprès des succursales de la Banque d'Algérie ou des agences banques concernées.

Le dossier requis comprend principalement un passeport en cours de validité au nom du bénéficiaire, un document de voyage aller/retour (ou un reçu de taxe pour les voyages terrestres), ainsi qu'une copie du visa en cours de validité, le cas échéant, a-t-il précisé.

Le montant en devise est remis par les guichets de la Banque d'Algérie situés aux points de sortie du territoire national, sur présentation du reçu de paiement de la contre-valeur en dinars algérien du droit de change, du passeport valide du bénéficiaire et de la carte d'embarquement délivrée par une compagnie aérienne ou maritime.

Pour les voyageurs empruntant la voie terrestre, le montant du droit de change leur est remis lors des formalités de passage des frontières, sur présentation d'un passeport valide et du reçu de paiement.

Le premier jour de cette opération a connu une forte affluence à la succursale Zighoud Youcef où les citoyens se sont dits satisfaits de cette décision qui, selon eux, permettra de mieux couvrir les dépenses à l'étranger et de réduire le recours au marché parallèle.

Dans ce sens, Mme Kenza, venue accomplir les formalités pour réserver le nouveau droit de change avant son départ pour l'Espagne avec sa fille, a déclaré: "L'augmentation du droit de change à 750 euros est une décision tant attendue.

Je suis désormais plus rassurée quant aux frais, surtout lorsqu'un voyage avec des enfants, ce qui implique des dépenses supplémentaires".

Quant à Mohamed qui se prépare à voyager, il a qualifié cette mesure de "positive", estimant qu'elle inspire confiance aux citoyens et augmente la liquidité dont ils disposent, en adéquation avec les véritables coûts du voyage.

De son côté, Mme Lina, en partance pour le Canada pour ses vacances, a indiqué que "le montant de 750 euros est une bonne décision qui incitera à ne plus recourir au marché parallèle".

APS

## PÉTROLE

### Le prix du Brent frôle les 69 dollars

Les cours du pétrole reculaient légèrement hier, la demande mondiale reste attentive notamment à l'évolution des négociations commerciales sur les tarifs douaniers américains et à d'autres facteurs géopolitiques.

En milieu d'après-midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, perdait 0,51% à 68,93 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, cédait 0,36% à 67,10 dollars. Les investisseurs gardent un œil sur le 1er août, date-butoir à laquelle de nombreux droits de douane américains doivent entrer en vigueur, alors que d'intenses négociations sont en cours pour la conclusion des accords commerciaux.

Il s'agit, entre autres, des discussions entre l'Union européenne et les Etats-Unis qui sont particulièrement scrutées par les investisseurs. Par ailleurs, les nouvelles sanctions européennes contre le secteur pétrolier russe devraient aussi peser sur le marché dans les prochains jours, ont estimé des spécialistes du secteur.



## MARCHÉS BOURSIERS

### Wall Street reste prudente après une semaine marquée par des records

La Bourse de New York a terminé sur une note prudente hier, subissant quelques prises de bénéfices après de nouveaux sommets, les investisseurs attendant par ailleurs des précisions sur la politique monétaire privilégiée par la banque centrale américaine (Fed).

L'indice Nasdaq a atteint un record pour la quatrième

séance d'affilée, grappillant 0,05% à 20.895,66 points. L'indice élargi S&P 500 a terminé proche de l'équilibre (-0,01%) tandis que le Dow Jones a reculé de 0,32%. Les investisseurs souhaitent "vendre après les records atteints hier par le S&P 500 et le Nasdaq" grâce à des indicateurs économiques meilleurs qu'attendu, indiquent les analystes de

Briefing.com. La place américaine a particulièrement bien accueilli les ventes au détail pour juin, jugées encourageantes, ainsi que les chiffres de l'inflation, autant côté consommateurs que producteurs, dévoilés plus tôt dans la semaine. En outre, "la confiance des ménages (américains, ndlr) à l'égard de l'économie s'est améliorée ce

mois-ci en raison de la diminution de la pression sur les prix", explique dans une note Jose Torres, d'Interactive Brokers. Cet indicateur publié vendredi par l'Université du Michigan s'est légèrement redressé au mois de juillet, en ligne avec les attentes des marchés, mais reste très en deçà des niveaux observés l'année dernière.

### La Bourse de Paris termine en hausse

La Bourse de Paris a bondi de 1,29% hier, portée par des données meilleures qu'escompté sur le marché de l'emploi et

sur la consommation aux Etats-Unis, rassurant les investisseurs sur la santé de l'économie américaine. L'indice vedette

CAC 40 a gagné 99,91 points et s'est établi à 7.822,00 points à la clôture. La veille, il avait cédé 44,12 points (-0,57%).

### Les Bourses d'Asie hésitantes

Les Bourses d'Asie sont tirées hier entre de solides indicateurs américains, qui ont dopé la veille les marchés mondiaux, et les incertitudes sur les droits de douane américains, Tokyo étant de surcroît febrile avant une élection cruciale au Japon.

Vers 02H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,26% à 39.795 points, et l'indice élargi Topix cédait 0,15% à 2.835 points.

La Bourse de Séoul se repliait de son côté de 0,40%.

Mais Sydney gagnait 0,66%, Taipei 0,93% et l'indice hongkongais grimpait de 1,22%.

Une partie des places asiatiques emboîtent le pas aux mar-

chés boursiers mondiaux, qui ont pris de la vitesse jeudi après de robustes données sur l'emploi et la consommation aux Etats-Unis, qui renvoient une image jugée rassurante de l'économie américaine en pleine saison des résultats d'entreprises.

Le marché pétrolier fait du surplace dans les échanges asiatiques, après avoir nettement grimpé la veille grâce à un regain d'optimisme sur la vigueur de la demande mondiale suite aux bons indicateurs américains.

L'enthousiasme est depuis retombé: vers 02H30 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord cède 0,04% à 69,49 dollars et celui de WTI américain est immobile à 67,54 dollars.

## BÉNIN

### La croissance économique devrait s'établir en moyenne à 7,1% sur la période 2025-2027 selon la banque mondiale

La croissance économique du Bénin devrait atteindre 7,1% en moyenne sur la période 2025-2027, révèle un communiqué de la Banque mondiale (BM) publié lundi.

D'après ce communiqué, qui résume la troisième édition du Rapport sur les Perspectives économiques du Bénin, intitulé "Accroître la mobilisation des recettes intérieures tout en protégeant les pauvres", malgré l'incertitude croissante sur le commerce mondial et l'in-

stabilité des relations commerciales avec les pays voisins, la croissance économique devrait atteindre 7,1% en moyenne entre 2025 et 2027.

En 2024, selon la même source, la croissance économique béninoise a atteint 7,5%, son niveau le plus élevé depuis 1990, grâce aux solides performances des secteurs des services et de l'industrie. La poursuite de la consolidation budgétaire a permis d'atteindre en 2024 l'objectif de déficit bud-

gétaire de 3% fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine, tout en réduisant l'endettement et en améliorant le profil de la dette publique du pays, précise le rapport de la BM.

La pauvreté au Bénin a reculé de 2,2 points de pourcentage, passant de 33,2% en 2023 à 31% en 2024, indique le communiqué, ajoutant qu'une activité économique forte combinée à une inflation modérée devrait permettre de réduire la pauvreté à 22,3% en 2027.

## ETATS UNIS

### Washington envisage des droits de douane sur le graphite chinois

Le gouvernement américain a annoncé lundi envisager d'imposer des droits de douane sur le graphite en provenance de Chine, utilisé pour la fabrication de batteries, afin de compenser des mesures de soutien à la production mise en place par Pékin.

Selon des documents du département du Commerce, cette nouvelle taxe douanière spécifique pourrait concerner en-

viron 70 entreprises chinoises, qui se verront ajouter une surtaxe de 93,5% sur leurs produits.

Ces entreprises fournissent des grands groupes, tels que l'Américain Tesla, les Coréens Samsung et LG ou le Japonais Panasonic, pour la fabrication de leurs batteries.

Il s'agit pour l'instant d'une enquête préliminaire, menée par la Commission

américaine du commerce international (ITC), après le dépôt d'un recours par une association sectorielle de producteurs ainsi qu'une demi-douzaine d'entreprises, basées dans cinq Etats américains.

L'enquête devrait s'étendre jusqu'au 5 décembre prochain, afin de déterminer si les entreprises chinoises visées reçoivent bien des subventions de la part du

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Le prix du cacao en forte baisse, l'argent et le cuivre brillent

Les cours du cacao sont fortement tombés cette semaine en raison de données sur une faiblesse de la demande à travers le monde.

Hier, la tonne de cacao pour livraison en décembre valait 4.874 livres à Londres, après être tombée à 4.698 livres au plus bas depuis octobre 2024, contre 5.237 livres une semaine plus tôt en fin de séance.

A New York, la tonne pour livraison en septembre s'échangeait à 7.595 dollars, contre 8.177 dollars vendredi dernier à la clôture.

Le cours de l'argent s'est envolé cette semaine à un nouveau sommet depuis près de quatorze ans, profitant de l'attrait pour les valeurs refuges, avec un temps de décalage sur l'or, qui a lui marqué une pause.

L'argent a touché son nouveau plus haut depuis septembre 2011, à 39,139 dollars l'once.

Le platine et le palladium ont eux aussi touché vendredi des plus hauts respectifs depuis août 2014 et août 2023.

L'or tait lui resté statique cette semaine.

D'un côté, l'or est porté par les tensions géopolitiques et commerciales.

Hier, l'once d'or (31,1 g) s'échangeait à 3.357,37 dollars, contre 3.355,59 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Le cours du cuivre a légèrement progressé cette semaine à la Bourse des métaux de Londres (LME).

Le prix du métal rouge a surtout augmenté jeudi et vendredi, après la publication de données économiques américaine montrant une économie résiliente.

Sur le LME, une tonne de cuivre coûte 9.722,50 dollars vendredi, contre 9.660,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

## JAPON

### L'inflation ralentit plus qu'attendu en juin à +3,3% (gouvernement)

La hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) s'est établie à 3,3% sur un an en juin, ralentissant plus qu'attendu après avoir atteint 3,7% en mai, selon des chiffres gouvernementaux publiés hier.

Ce chiffre, au-delà des prévisions des économistes sondés par Bloomberg (+3,4%), confirme cependant le maintien d'une inflation élevée persistante dans l'archipel, bien au-delà de la cible de 2% fixée par la Banque du Japon (BoJ).

Le gouvernement chinois. Au total, cela concerne près de 350 millions de dollars de produits importés en 2023, selon les données du département du Commerce.

S'ils deviennent réalité, ces droits de douane viendreraient s'ajouter aux 30% imposés depuis mi-mai sur l'ensemble des produits chinois entrant aux Etats-Unis.

APS

## AGRICULTURE

### Un tournant stratégique pour la régularisation du foncier agricole à Tissemsilt



Dans une dynamique résolument tournée vers l'optimisation de la gestion des ressources foncières agricoles, la wilaya de Tissemsilt a connu ce lundi dernier, un important rendez-vous institutionnel. À la tête de cette initiative, le wali de la wilaya, M. Bouzaid Fethi, a présidé une réunion de coordination cruciale de la commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier agricole appartenant au domaine privé de l'État.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'application du circulaire interministériel n° 02 du 1er juin 2025, portant sur l'assainissement du foncier agricole à l'échelle nationale. Elle constitue une réponse directe et proactive aux nombreuses problématiques juridiques, administratives et techniques qui freinent encore la mise en valeur optimale de vastes terrains à vocation agricole.

Autour de la table, une forte mobilisation des autorités locales dont le secrétaire général de la wilaya par intérim, les directeurs exécutifs, les chefs de daïras, ainsi que les présidents APC. Cette composition témoigne d'une volonté ferme de coordonner tous les niveaux de gestion territoriale pour parvenir à une vision cohérente et harmonisée de l'utilisation du foncier. L'objectif affiché est clair : régulariser, organiser et rationaliser l'exploitation des terres agricoles, tout en respectant la législation en vigueur. Il s'agit également d'éviter les situations d'occupation illégale, de préserver le domaine de l'État, et surtout de valoriser les terres agricoles dans une logique de développement durable, à la fois économique, environnemental et social.

Le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, dans son allocution d'ouverture, a insisté sur la nécessité d'adopter une approche rigoureuse et méthodique. Il a souligné l'importance de la collaboration intersectorielle entre les différents acteurs administratifs et techniques, pour accélérer le processus d'assainissement et lever les obstacles qui entravent l'exploitation productive des terres concernées.

Ce chantier, bien que complexe, offre des perspectives encourageantes pour les agriculteurs, les investisseurs du secteur agricole, et l'économie locale en général. Une meilleure gestion du foncier permettra non seulement d'augmenter la productivité agricole, mais aussi de créer des emplois durables, de sécuriser les droits des exploitants, et de renforcer la souveraineté alimentaire de la région.

Par cette réunion, la wilaya de Tissemsilt démontre une nouvelle fois sa détermination à mettre en œuvre les grandes orientations nationales dans le domaine agricole, en assurant une gestion transparente, efficace et conforme aux lois en vigueur du patrimoine foncier de l'État.

Ce processus d'assainissement, bien qu'administratif en apparence, est en réalité un levier majeur pour dynamiser le développement agricole local et instaurer un climat de confiance entre les institutions et les citoyens.

ABED MEGHIT

## TISSEMSILT

### Un taux de réussite de 55,14 % au baccalauréat 2025 et des élèves brillants à l'honneur

L'heure est à la fierté et à la célébration dans la wilaya de Tissemsilt, où les résultats du baccalauréat session juin 2025 viennent de tomber, révélant des performances honorables et des talents remarquables parmi les jeunes candidats.

Par Abed Meghit

Avec un taux de réussite global de 55,14 %, la wilaya confirme son engagement envers l'excellence éducative, tout en laissant apparaître des disparités notables selon les filières et les établissements.

Sur les 4 439 candidats inscrits, 4 400 ont effectivement pris part aux épreuves. Parmi eux, 2 426 ont décroché leur précieux sésame vers l'enseignement supérieur. Mais ce sont surtout les résultats individuels d'exception qui ont retenu l'attention : 17 élèves ont obtenu leur baccalauréat avec mention "excellent" (moyenne égale ou supérieure à 18/20), une performance qui mérite d'être saluée.

Parmi ces étoiles montantes de l'éducation, trois noms brillent particulièrement : Barek Hadil, élève en sciences expérimentales au lycée Houari Boumediene de Théniet El Had, décroche la première place avec une moyenne impressionnante de 18,88/20, en deuxième position, Fermi Islam, inscrit en génie



mécanique au lycée Saâd Dahlab de Laâyoune, avec une moyenne de 18,49/20 et enfin, Mazouz Mohamed, également en génie mécanique, du lycée Mohamed Serrai à Lardjem, complète le podium avec 18,40/20.

Les résultats par spécialité montrent une nette domination des filières techniques et scientifiques. En tête du classement, la filière génie mécanique affiche un taux de réussite de 81,11 % (73 lauréats), suivie de près par les mathématiques avec 79,59 % (39 lauréats), et le génie civil

avec 78,12 % (150 lauréats).

Les autres résultats par filière sont les suivants : Génie électrique : 70,77 % de réussite (46 lauréats)

Langues étrangères : 68,82 % (298 lauréats)

Génie des procédés : 66,67 % (52 lauréats)

Sciences expérimentales : 63,67 % (1 016 lauréats)

Gestion et économie : 43,68 % (259 lauréats)

Et Lettres et philosophie : 37,81 % (493 lauréats)

Par ailleurs, trois (3) lycées se distinguent par leurs taux de réussite remarquables :

Lycée Abdelmadjid

Meziane à Boucaid : 84,21 %

Lycée Ahmed Tergou à Khemisti : 83,34 % et Lycée Nousi Abdellkader : 73,00 %. Ces résultats, bien qu'encourageants, rappellent aussi les défis à relever, notamment dans les filières littéraires et économiques où les taux restent plus modestes.

Néanmoins, la dynamique de travail collectif, le soutien des familles et l'engagement des enseignants portent leurs fruits. La wilaya de Tissemsilt peut être fière de sa jeunesse, synonyme d'espoir et de renouveau.

## SIDI BEL ABBÈS

### Réception prévue de 13 nouveaux établissements scolaires à la rentrée prochaine

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sidi Bel Abbès sera renforcé par la réception de treize (13) nouveaux établissements en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du secteur.

Ces nouvelles infrastructures concerneront les différents paliers de l'enseignement, dont six (6) nouvelles écoles primaires, portant ainsi leur nombre total de ces établissements dans la wilaya à 331, a indiqué la cellule de communication et d'information. Par ailleurs, quatre (4) nouveaux collèges d'enseignement moyen



(CEM) seront également ouverts.

Ainsi, le nombre global des CEM dans la wilaya passera à 121, dont trois CEM de statut privés, selon la même source. Concernant l'enseignement secondaire, il est prévu l'ouverture de trois (3) nouveaux lycées lors de la prochaine rentrée scolaire, ce qui portera le nombre total de lycées dans la wilaya à 59. En outre, cinquante salles de classe supplémentaires seront aménagées dans 17 écoles primaires, et 11 nouvelles cantines scolaires seront ouvertes.

Il est prévu également la réalisation de 12 salles dans trois CEM.

## CONSTANTINE

### Formation aux techniques d'élevage au profit de 466 agriculteurs

Plus de 466 agriculteurs, activant dans différentes communes de la wilaya de Constantine, ont travaillé depuis 2025, d'une formation aux techniques d'élevage, at-on informé, lundi, auprès du secrétaire général de la chambre de l'agriculture, Hicham Bencheikh.

Cette formation vise à prodiguer des connaissances et à améliorer les compétences des participants dans le domaine de l'élevage, en mettant l'accent sur des "pratiques modernes et efficaces", a précisé le même responsable, soulignant que la for-

mation comporte 6 sessions liées aux élevages bovins et ovins, mais également à l'apiculture, à l'aviculture et à l'aquaculture.

Ciblant également des porteurs de projet, ces stages de formation théorique et pratique, organisés dans des auditoriums des 3 universités de Constantine, sont encadrés par des vétérinaires et des techniciens agricoles spécialisés a indiqué la même source.

Ces formations, a encore indiqué M. Bencheikh, ont permis notamment aux jeunes éleveurs de mettre en pra-

tique les connaissances acquises, notamment en matière de soins aux animaux, d'alimentation et de gestion de l'environnement d'élevage, notant que la nutrition animale, la gestion des troupeaux, l'hygiène, la biosécurité et l'insémination artificielle, ont figuré parmi les thèmes débattus.

De plus, dans le cadre des mesures prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant sur la promotion des productions halieutiques et sur l'encouragement des investissements dans l'aquaculture,

un stage de formation touchant une vingtaine d'éleveurs et porteurs de projets transférés dans ce domaine, a été organisé en coordination avec l'antenne de Constantine de la chambre de la pêche et de l'aquaculture de Skikda, a-t-il souligné. Cette dernière formation, intitulée "l'élevage aquacole intégré à l'agriculture" a été encadrée par des cadres et des experts spécialisés de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo (Skikda), a conclu le SG de la chambre de l'agriculture.

APS

## ETATS UNIS - EQUATEUR

### «Fito», le plus grand narcotraiquant d'Equateur, extradé vers les Etats Unis

Le gouvernement équatorien a extradé vers les Etats-Unis Adolfo Macias, alias "Fito", le plus grand traquante de drogue d'Equateur, arrêté fin juin après un an et demi de cavale, a annoncé l'autorité pénitentiaire.

Le parquet américain a accusé en avril "Fito" de trafic de cocaïne et d'armes. John Durham, procureur d'un tribunal de Brooklyn, l'avait alors décrit comme "un leader impitoyable et un narcotraiquant prolifique pour le compte d'une violente organisation criminelle transnationale".

Le baron de la drogue "a quitté le Centre de privation de liberté La Roca", gardé par des policiers et des militaires, "dans le cadre d'un processus d'extradition", a déclaré l'autorité pénitentiaire (SNAI), dans un message envoyé aux journalistes. Depuis sa cellule dans une prison de haute sécurité, "Fito" avait accepté la semaine dernière d'être extradé vers les Etats-Unis lors d'une audience en visio-conférence.

Il devient ainsi le premier Equatorien à être extradé par son propre pays depuis le rétablissement en Equateur de cette procédure par référendum en 2024, une mesure défendue



par le président équatorien Daniel Noboa dans sa lutte contre le crime organisé. "Fito" s'était évadé en janvier 2024 du centre pénitentiaire de Guayaquil (sud-ouest de l'Equateur) où il purgeait depuis 2011 une peine de 34 ans de réclusion

pour crime organisé, trafic de drogue et meurtre. Chef d'un des principaux gangs du pays, les Choneros, qui règne notamment sur le trafic de cocaïne, "Fito" a été associé à l'assassinat en août 2023 de l'un des principaux candidats à l'élection prési-

dentielle équatorienne, Fernando Villavicencio. Ancien chauffeur de taxi, il était devenu l'ennemi public numéro un en Equateur, les autorités le désignant comme un "criminel aux caractéristiques extrêmement dangereuses".

## INCENDIE D'UN FERRY EN INDONÉSIE

### Bilan revu à 3 morts, plus de 500 passagers secourus



Trois personnes sont mortes dimanche dans l'incendie d'un ferry au large de l'île de Sulawesi au centre de l'Indonésie et plus de 500 passagers ont été secourus, selon un nouveau bilan communiqué lundi.

Un incendie s'est déclenché sur le ferry KM Barcelona 5 au large des côtes nord de cette île alors qu'il faisait route vers la ville de Manado, selon les gardes-côtes indonésiens. Des passagers, portant des gilets de sauvetage, ont sauté par-dessus bord et ont été secourus pour certains par des bateaux

de pêcheurs, selon la même source. Un précédent bilan communiqué dimanche faisait état de cinq morts mais les autorités ont révisé ce bilan lundi à trois décès.

Les accidents de transport maritime sont fréquents dans cet archipel d'Asie du Sud-Est, qui compte environ 17 000 îles, en raison notamment de normes de sécurité laxistes et de conditions météorologiques parfois mauvaises. Le 3 juillet, un ferry a sombré au large de l'île touristique de Bali, faisant au moins 19 morts.

## RUSSIE

### 14 morts et 7 blessés dans à un accident d'autocar en Extrême-Orient russe

Quatorze personnes sont mortes et sept autres ont été blessées lundi matin lorsqu'un autocar est tombé d'une falaise dans la République de Sakha, dans l'extrême orient russe, ont annoncé les autorités locales. L'accident s'est produit vers 3H20 heure locale (dimanche 18H20 GMT) sur une route exploitée par l'usine minière et de traitement Denisovsky, indiqué un communiqué du ministère régional de l'Intérieur.

Le véhicule, transportant plus de 30 personnes, a dévié de la route et s'est retourné après avoir plongé sur environ 25 mètres, précise le communiqué. Les enquêtes préliminaires indiquent que le conducteur a également été tué dans l'accident. Parmi les sept



blessés, deux se trouvent dans un état grave. Les équipes d'urgence ont déployé 44 personnes et 13 unités d'équipement pour secourir les blessés.

## PHILIPPINES

### Un journaliste radio tué par balles

Un journaliste radio a été tué par balle lundi dans le sud des Philippines, un crime qui s'ajoute à la longue liste des professionnels des médias tués dans le pays, a annoncé le gouvernement. Erwin Segovia, 63 ans, animateur d'une émission très populaire sur Radio WOW, a été abattu peu après avoir quitté les locaux de la radio, situés dans la ville de Bislig, sur l'île de Mindanao, au sud de l'archipel. Deux suspects, dont le tireur, ont été aperçus par des témoins sur une moto, selon une commission présidentielle chargée d'enquêter sur les attaques contre les journalistes. Avec 147 assassinats de journalistes entre 1998 et 2024, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) décrit les Philippines comme l'un des six pays les plus "meurtriers" pour les journalistes. Le mois dernier, la commission présidentielle philippine avait signalé l'assassinat par balles, également à Mindanao, d'Ali Macalintal, ancien journaliste de radio, un crime qui "pourrait être lié au travail antérieur de la victime dans les médias".

## BANGLADESH

### Au moins 16 morts dans le crash d'un avion militaire sur une école

Au moins 16 personnes sont mortes dans le crash d'un avion de l'air du Bangladesh qui effectuait un vol d'entraînement, avant de s'écraser sur une école de la capitale Dacca, ont rapporté des médias, citant le service de presse du gouvernement provisoire. La chute de l'appareil, dont la cause n'a pas été immédiatement précisée, a également fait plus de 100 blessés, dont au moins 83 ont été hospitalisés, selon ce premier bilan officiel. La plupart des victimes sont des élèves du campus scolaire Milestone, dans le nord-ouest de la capitale bangladaise, a précisé la même source. Les secours ont été déployés sur les lieux, où ils continuaient à extraire les victimes des décombres du bâtiment touché, selon les médias. Le chef du gouvernement provisoire, a fait part sur les réseaux sociaux, de "son profond chagrin et sa peine", qualifiant ce moment, "de profonde douleur pour toute la nation".

## EQUATEUR

### Au moins neuf morts dans un accident de la route

Au moins neuf personnes, dont deux enfants, sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la route dimanche dans l'ouest de l'Equateur, ont indiqué les autorités locales. L'accident s'est produit lorsqu'une camionnette et une voiture se sont percutés frontalement sur la route reliant les villes de Manta, sur la côte pacifique, et Montecristi. Compte tenu du nombre de victimes, au moins l'un des véhicules était surchargé de passagers, a déclaré à la presse Juan Carlos Martillo, de la commission du contrôle du transport routier et chargé d'enquêter sur l'accident, faisant état de neuf morts et deux blessés. Deux enfants, âgés de 6 et 11 ans, sont morts dans l'accident, selon la presse locale.

Les accidents de la route sont l'une des principales causes de mortalité en Equateur. Entre janvier et mai 2025, 4 756 accidents de la route et 565 morts ont été enregistrés, contre près de 21 220 en 2024 avec environ 2 300 morts, selon les statistiques officielles.

## EHU D'ORAN Campagne de sensibilisation sur l'hépatite



L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran organise, à partir de lundi, une campagne de sensibilisation sur les différents types d'hépatite, avec la participation de plusieurs services.

Organisée durant deux jours, par le service d'épidémiologie et de médecine préventive, en coordination avec les services de bactériologie, de gastro-entérologie, de gynécologie-obstétrique ainsi que le centre régional de transfusion sanguine au sein de l'établissement, cette campagne vise à informer et sensibiliser le public sur les différents types d'hépatites virales (A, B, C, D et E), leurs modes de transmission, leurs symptômes et les moyens de prévention et de traitement.

Le Pr Chafika Manouri, cheffe de service de gastro-entérologie, a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de ces journées, que tous les moyens pour lutter contre cette infection virale sont disponibles dans les différents établissements de santé du pays, que ce soit pour le diagnostic, le dépistage ou le traitement.

Elle a indiqué, à ce propos, que les médicaments pour les hépatites B et C (les plus fréquentes) sont fabriqués localement.

Le Pr Manouri a appelé à cet effet, à se rendre chez les professionnels de la santé pour le traitement des hépatites, faisant allusion aux personnes qui font appel aux moyens traditionnels, car, a-t-elle averti, si certaines hépatites (la A notamment) sont aiguës et peuvent guérir de manière spontanée, d'autres formes (B et C) peuvent devenir chroniques ou provoquer une cirrhose hépatique si elles ne sont pas prises en charge à temps.

"Les chances de guérison des hépatites B et C sont très élevées, entre 90 et 95 pour cent, mais si elles ne sont pas prise en charge à temps, elles peuvent causer des complications ou devenir chroniques", a-t-elle souligné, ajoutant que le recours aux moyens traditionnels peut faire perdre un temps précieux.

## TIZI-OUZOU

### Lancement de travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda

Des travaux d'aménagement et de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients au sein de la polyclinique de Draa Ben Khedda, située à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, ont été lancés récemment, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

"Des travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda ont été engagés et une opération de renforcement de ses équipements a été entamée, en vue d'améliorer les conditions d'accueil des malades qui affluent et de leur garantir une meilleure prise en charge", a-t-on précisé auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Selon la même source, des travaux de réfection, de peinture et d'aménagement des espaces d'accueil des patients ont été réalisés dans certains services de cette structure de santé. "A cela s'ajoute l'acquisition, no-

tamment, d'équipements informatiques et d'écrans d'information pour le public", a-t-on ajouté. La décision de réhabiliter de cette structure a été prise suite à une visite inopinée, effectuée quelques jours auparavant par le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, en vue de s'enquérir de l'état du service public de santé au niveau de la polyclinique. "Cette visite s'inscrivait dans la continuité des efforts visant à évaluer et à rehausser le niveau des prestations sanitaires au sein des établissements publics de la wilaya. Les équipements neufs permettront d'améliorer le confort des patients et l'efficacité de la prise en charge médicale", a-t-on souligné. Lors de son inspection inopinée, le wali avait relevé "plusieurs lacunes", notamment en ce qui concerne l'accueil des patients et l'état général du bâtiment, des équipements et des installations, "exigeant des mesures correctives urgentes", a-t-



on rappelé, expliquant ainsi l'engagement de ces actions. La cellule de communication a également fait savoir que M. Boucetta a instruit le directeur de la santé d'étudier la faisabilité de

l'inscription d'un projet de construction d'une nouvelle seconde polyclinique au centre de Draa Ben Khedda. Cette initiative vise à répondre à la forte densité démographique de la commune et à garantir une couverture sanitaire de qualité, en adéquation avec les besoins croissants en matière de soins dans la localité, est-il expliqué.

APS

## ACCÈS DES DÉMUNIS NON ASSURÉS SOCIAUX À LA GRATUITÉ DES MÉDICAMENTS Dépôt des dossiers à partir de dimanche prochain (Ministère)

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les personnes démunies non assurées sociales, remplissant les conditions requises et souhaitant bénéficier gratuitement de médicaments, pourront déposer leurs dossiers auprès de la commune de leur lieu de résidence à partir de dimanche prochain.



Le dossier de demande pour bénéficié de la gratuité des médicaments, à déposer au niveau du service des affaires sociales de la commune de résidence, doit comporter: "une demande signée par l'intéressé ou par son représentant légal, un acte de naissance, une fiche familiale pour les personnes mariées, un certificat de résidence à jour, une photo d'identité, une attestation de non perception de revenus délivrée par les services compétents, une attestation de non-affiliation à un organisme de sécurité sociale, ainsi qu'un rapport médical établi par un médecin spécialiste exerçant dans un établissement public de santé", précise la même source.

Les services de la commune transmettront ensuite les dossiers aux commissions mises en place au niveau de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de wilaya, afin de les examiner et de se prononcer sur les demandes dans un délai maximum de quinze (15) jours à

compter de la date de réception du dossier, ajoute la source. "Les demandeurs dont les dossiers ont été rejetés par la commission pourront introduire un recours auprès du wali dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification de la décision de rejet", poursuit le communiqué. "En application des orientations des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme visant à coordonner avec les départements ministériels concernés pour la prise en charge des personnes démunies non affiliées à la sécurité sociale, le cadre réglementaire de mise en œuvre du dispositif mis en place par l'Etat dans ce sens a été finalisé". Ainsi, il a été procédé à la signature de deux arrêtés interministériels en application des dispositions du décret exécutif 24-287, fixant les modalités de prise en charge médicale

des démunis non assurés sociaux". Il s'agit de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission chargée d'étudier et de se prononcer sur les demandes du bénéfice des médicaments par les démunis non assurés sociaux, en application des dispositions de l'article 7, ainsi que de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant la liste des médicaments accessibles aux démunis non assurés sociaux, en application de l'article 3.

Soucieux de mettre en œuvre ce dispositif, "le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme réaffirme l'engagement constant de l'Etat à renforcer la protection sociale au profit de l'ensemble des citoyens, à en élargir le champ pour couvrir de larges catégories de la population et à simplifier les procédures d'accès au droit à la prise en charge médicale et aux médicaments".

## PALESTINE

**Aggressions sionistes contre Ghaza : le bilan s'élève à 59.029 martyrs et 142.135 blessés**

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 59.029 martyrs et 142.135 blessés, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 99 martyrs et 650 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de l'enclave palestinienne au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que

8.196 Palestiniens sont tombés en martyrs et 30.094 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, alors que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

**Dégradation de l'état de santé des détenus palestiniens malades et blessés dans les prisons d'occupation sionistes**

La Commission palestinienne pour les affaires des détenus et anciens détenus a tiré lundi la sonnette d'alarme face à la dégradation de l'état de santé des détenus palestiniens malades et blessés dans les prisons d'occupation sionistes, évoquant une grave négligence médicale et des conditions de détention difficiles.

Dans un communiqué publié à la suite de la visite d'un avocat à la clinique de la prison de Ramallah, la commission a indiqué que de nombreux détenus souffraient de problèmes de santé graves.

Pourtant, les autorités pénitentiaires sionistes retardent systématiquement leur transfert vers des hôpitaux ci-

viels pour des examens et des traitements médicaux essentiels. Dans certains cas, les détenus sont renvoyés de l'hôpital avant la fin de leur traitement, a-t-on dénoncé.

"Les prisonniers se sont également plaints des restrictions concernant l'accès aux vêtements et aux fournitures de base, ainsi que de la mauvaise qualité et de l'insuffisance de la nourriture", selon le communiqué.

La même source a également souligné que la souffrance des détenus malades s'accentue avec les inspections quotidiennes de leurs cellules par l'administration pénitentiaire, sans aucune considération pour leur état de santé.

## FRANCE

### 30 cas de chikungunya transmis localement en moins de trois mois

Trente cas autochtones de chikungunya et un cas local de dengue ont été recensés en France métropolitaine entre le 1er mai et le 15 juillet, selon un communiqué publié mercredi par Santé publique France. Ces 31 cas ont été identifiés dans plusieurs régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, où le virus avait déjà circulé par le passé, mais également, pour la première fois, en Grand Est et en Nouvelle-Aquitaine, précise le communiqué.

Le nombre de foyers de transmission confirme un risque élevé de circulation locale de ces virus sur le territoire hexagonal. Il est d'ailleurs probable que d'autres cas soient détectés dans les semaines à venir, y compris en dehors des zones habituellement concernées.

Par ailleurs, la France fait face à un afflux de cas importés : 799 cas de chikungunya, 581 de dengue et un cas de Zika ont été signalés sur la même période.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le chikungunya et la dengue sont deux maladies transmises par des moustiques.

Les personnes infectées présentent des symptômes proches, comme de la fièvre et des douleurs musculaires ou articulaires.

Dans les formes les plus sévères, ces infections peuvent s'avérer mortelles.

APS

## MPOX

### La Guinée franchit la barre des 200 cas recensés

La Guinée a franchi la barre des 200 cas de mpox recensés depuis que ce pays d'Afrique de l'Ouest a enregistré son premier cas en septembre 2024, ont indiqué vendredi les autorités sanitaires du pays.

Au total, 206 cas ont été recensés depuis le 4 septembre 2024, a précisé le chargé de communication de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Sory Keira. Parmi ces 206 cas confirmés, 77 personnes ont été hospitalisées, 58 patients ont été déclarés guéris et 20 autres sont sortis contre avis médical, selon l'agence.

Un seul décès a été enregistré jusqu'ici, selon l'ANSS. Située dans le centre du pays, la ville de Dabola a été identifiée comme nouveau foyer de la maladie. L'OMS a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour cette épidémie. Pays voisins de la Guinée, le Liberia et la Sierra



Leone sont également touchés par le virus. La Sierra Leone comptabilisait depuis janvier 3.350 cas pour 16 morts, selon un bilan officiel. La Sierra Leone a été l'un des pays les

plus touchés par l'épidémie d'Ebola qui a sévi en Afrique de l'Ouest il y a dix ans. Le virus a tué environ 4.000 personnes, dont près de 7% du personnel de santé, entre 2014 et 2016.

## RDC : 529 nouveaux cas recensés, dont 135 confirmés

Le ministère de la santé publique, hygiène et prévoyance sociale en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé que 529 nouveaux cas suspects de Mpox ont été signalés, dont 135 confirmés en une semaine, et 60338 personnes vaccinées à ce jour.

Le ministère de la santé a signalé dans un rapport sur la situation épidémiologique de l'épidémie de Mpox, qu'une migration progressive des cas

est observée, passant des jeunes enfants vers les enfants plus âgés, à la fois dans les zones endémiques et dans les provinces de l'Est, notamment les Kivus.

La co-circulation des nouveaux cas est signalée dans 10 provinces et 52 zones de santé, dont cinq zones endémiques situées à Kiri, Oshwe, Bondonjo, Opala, Yalimbongo, précise le rapport. Par ailleurs, le ministère de

la santé a indiqué avoir identifié trois foyers critiques avec un taux de positivité supérieur à 50% : Sud-Ubangi, Sankuru et Sud-Kivu, annonçant qu'une riposte renforcée est en train d'être mise en œuvre dans le Sud-Ubangi en partenariat avec l'Unicef.

Depuis le début de l'année, la République démocratique du Congo a enregistré 90.994 cas de Mpox, dont 26.613 cas confirmés.

## CANADA

**L'épidémie de rougeole fait resurgir les tensions autour des vaccins**

Des divisions autour des vaccins, apparues lors de la pandémie de Covid-19, se sont intensifiées avec l'épidémie de rougeole qui frappe actuellement le Canada.

Le Canada a officiellement éradiqué cette maladie très contagieuse et grave en 1998.

Mais avec 3.500 cas confirmés cette année, le pays de 40 millions d'habitants dénombre maintenant plus de cas que les Etats-Unis - qui connaissent leur pire épidémie de rougeole en plus de 30 ans - et que tout autre pays occidental, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, mis à jour le 9 juillet.

Differentes communautés sont touchées, mais selon les experts, ce sont des groupes anabaptistes anti-vaccins, dans les provinces de l'Ontario (sud-est) et de l'Alberta (ouest), qui contribuent le plus à l'épidémie.

# ARTHROSE

## Les bons gestes du quotidien

Quand on souffre d'arthrose, le simple fait de passer l'aspirateur ou de faire la vaisselle peuvent se révéler une torture pour les articulations. Marie Borrel, auteure de *Ma bible anti-arthrose* (éditions Leduc.s) nous apprend à effectuer tous les petits gestes du quotidien avec le minimum de douleur.

La douleur provoquée par certains mouvements est parfois due à un manque de souplesse. Les articulations sont raidies et l'absence d'exercice pendant ces longs mois de confinement vont guère améliorer les choses. Pour éviter que ces étés «très sèches», suffisamment sèches pour que la soupleuse doit devenir votre priorité, voici 3 tests à faire chez vous.

### POUR JUGER LA SOUPLESSE DU BAS DU CORPS

Souvent utilisé dans les études scientifiques pour juger de la souplesse des muscles du bas du dos et des ischio-jambiers (à l'arrière de la cuisse), voici le test «sit and reach» («asseoir et atteindre», en anglais).

### Comment faire ?

En position assise au sol, jambes tendues, pieds légèrement écartés et orteils relevés vers le plafond, effectuez lentement une flexion du tronc en avant, les doigts tendus, pour essayer de toucher ou de dépasser ses orteils. Puis maintenez la position de flexion maximale pendant 3 secondes.

**POUR TESTER LA SOUPLESSE DES ÉPAULES**  
Au préalable, échauffez-vous en effectuant quelques mouvements circulaires des épaules.



Si les doigts s'effleurent : c'est bien, mais peut mieux faire !  
Si les doigts ne se touchent pas, il faut travailler sa souplesse.

### 10 jours pour ré-apprendre à marcher

Mieux effectuer les gestes du quotidien permet aussi de diminuer le ressenti dououreux de l'arthrose. «Il suffit que vous prétiez attention à chaque geste, ou au moins à chaque partie du corps», explique Marie Borrel, auteure de *Ma bible anti-arthrose* (éditions Leduc.s). Dès ce diaporama, elle explique comment sortir du lit, faire la vaisselle, sortir de la voiture, si vous dormez sur le dos, tournez votre corps d'un seul bloc en appuyant sur vos pieds.

### 2/6 - Pour repasser le fer

Pour limiter la douleur quand on souffre du dos, des poignets ou du coude, commencez par faire attention à repasser de façon à ce que le fer se trouve légèrement au-dessus de la taille afin de passer sans courber le dos. Votre dos doit être fléchi même quand vous déplacez le fer : c'est votre épaule qui effectue le mouvement.

### 1/6 - Pour vous lever le matin

Si les deux mains se touchent, paume contre paume : la souplesse des épaules est excellente.  
Si les mains se chevauchent : elle est très bonne.

### Comment interpréter le test ?

Si les doigts dépassent les orteils : la souplesse est excellente.  
Si elles touchent les orteils, elle est suffisante.

Si les doigts ne touchent pas, mais sont assez proches (à moins de 3 cm des orteils), il faut travailler sa souplesse. «Si les doigts sont à plus de 3 cm des orteils, la souplesse est trop faible : la travailleur doit être une priorité.»

«Attention : si l'on arrive à toucher ses orteils quelques centimètres de secondes sur un état, ce n'est pas bon !»

**POUR ÉVALUER LA SOUPLESSE DU TRONC**  
Le test de Schofer - du nom de

## Pourquoi les femmes sont plus sujettes à l'arthrose du genou que les hommes ?

L'arthrose, qui touche 65% des gens passés 65 ans ne concernerait pas les hommes mais les femmes de la même manière. Il s'agit donc du genou. Explications. Les femmes seraient nettement plus sujettes à l'arthrose du genou que leurs homologues masculins. C'est du moins ce que révèle une récente étude canadienne parue dans la revue *Frontiers in Bioengineering and Biotechnology*.

Pour rappel, l'arthrose se caractérise par la dégradation du cartilage des articulations en particulier

au niveau des hanches, des genoux et des doigts. Elle se manifeste par une diminution des raides des articulations, voire une déformation des os. Les chercheurs ont découvert que les cartilages du ménisque souffraient d'une différence génétique entre les genres : ceux des femmes sont 50% plus à risques de développer l'arthrose. Ce qui est cohérent avec une observation courante, les femmes ont plus tendance à souffrir de gonarthrose et développer des formes plus graves, par ailleurs cela augmente

en ratio après la ménopause. Pour en arriver à cette observation, ils ont fabriqué des cartilages artificiels et les ont testés pour voir ce qui avait été conçu à partir de cellules de ménisque de femme et de cellules de l'autre, des cartilages concus avec des cellules d'hommes. Ils les ont analysé dans diverses conditions : avec une pression exercée, au moment de la décharge de pression et au repos, dans un environnement à une faible gravité (comme dans l'espace), pour reproduire le plus fidélement pos-

sible le travail de nos genoux. L'objectif était de comprendre le mécanisme moléculaire derrière la pathologie et de saisir les raisons de sa progression.

Les cartilages issus des cellules féminines et ceux issus de cellules masculines ne sont pas répondus de la même manière aux tests qui ont été effectués. Certains ont été plus atteints que d'autres, ceux des femmes. Donc, pour expliquer que ces dernières sont plus sujettes, il suffit de chercher du côté de la génétique et ont découvert des gènes

impliqués dans l'arthrose du genou, qui se trouvent être particulièrement réactifs à ces stimulations.

Les scientifiques doivent maintenant réaliser des tests chez l'homme pour déterminer si le médicament est sans danger, et pour identifier quel dosage il serait nécessaire d'ingérer pour qu'il soit efficace. Ils doivent également développer une méthode pour que le «bloqueur» soit injecté directement dans les articulations du genou et de la colonne vertébrale.

DK NEWS

### Arthrose : un médicament pour bloquer la maladie

Le développement du premier médicament capable d'arrêter la progression de l'arthrose dans les articulations a été un succès. Ses résultats semblent prometteurs pour enfin traiter la maladie. Plus de 40 millions de français par an consultent leur médecin pour des problèmes d'arthrose. Ce serait d'ailleurs la première cause de consultations après les maladies cardiovaskulaires dans les pays développés. Mais des chercheurs canadiens auraient développé un médicament capable d'arrêter la progression de la maladie. Dans une étude publie le 4 octobre dans la revue *Annals of the Rheumatic Diseases*, ils expliquent avoir créé une substance bloquant la molécule impliquée dans l'arthrose du genou et de la colonne vertébrale.

**3/6 - Pour faire la vaisselle**  
Comme il est très difficile de régler la hauteur de la table, poste-toi le plus près possible (quitte à porter un tablier pour ne pas vous mouiller) et ne vous cambrez pas. Calez vos jambes contre le meuble qui soutient l'évier, cela permettra à la tension musculaire et articulaire de se répartir sur l'ensemble des deux ou de nos corps, ces structures sont cruciales pour l'enchâinement de mouvements complexes indispensables à la vie quotidienne.

**4/6 - Pour passer l'aspirateur**  
Relez le tapis et poste-toi comme à moitié assis pour faire circuler l'aspirateur sur le sol. Tenez-le fermement avec vos deux mains et exécutez de petits mouvements réguliers avec une amplitude réduite. Ne courbez pas votre dos et si vous devez passer sous vos jambes, pliez vos jambes.

**5/6 - Pour sortir de la voiture**  
Redressez d'abord vos pieds en le gardant bien droit, ouvrez la portière puis soulevez vos pieds et gardez-les bien écartés. Puis sortez et faites un pas en arrière en vous retournant assise vers l'extérieur. Posez vos pieds au sol, légèrement écartés et placez les mains sur le bord du siège. Appuyez-vous sur vos bras pour vous redresser et bloquer les cellules du cartilage, les chondrocytes.

**VERS UN NOUVEAU TRAITEMENT CIBLÉ**

Une fois cette molécule identifiée, les chercheurs ont mis au point un «bloqueur» appelé «anti-sens», spécifique à cet ARN-messager. Ils ont finalement réussi à arrêter la destruction du cartilage et la mobilité peut même décliner sur des maladies potentiellement dévastatrices. Les résultats prometteurs, car il n'existe pour le moment pas de traitement permettant de guérir la pathologie, seulement d'en soulager les symptômes. Responsable de douleurs au niveau des articulations, la maladie peut se retrouver handicapante au quotidien. Elle est par ailleurs chronique, si bien qu'une fois installée, elle perdure, toute la vie.

Impliqués dans l'arthrose du genou, qui se trouvent être particulièrement réactifs à ces stimulations, les chercheurs ont mis au point une molécule qui peut aider à soulager la progression de la maladie. Cela entraîne un ralentissement et une gêne pour tourner la tête, ainsi qu'une douleur chronique. Une recette antidouleur : verser 15 cl de vin blanc dans une cuillère de cidre dans le même volume d'eau et faire chauffer, sans faire bouillir. Imbibez une petite serviette de toilette et appliquez sur le pied.

**6/6 - L'arthrose des doigts**  
Elle touche les vertèbres situées dans le bas du dos. La douleur est d'autant plus importante que l'objet bousculé : matin et soir, masser généralement votre épouse avec une huile aux essences (20 cl d'huile d'olive + 30 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie + 15 gouttes d'huile essentielle de romarin).

DK NEWS

## Les articulations les plus touchées... et celles qui le sont moins

Même si elle peut toucher n'importe quelle articulation, l'arthrose en affecte certaines plus que d'autres. Le point sur les articulations les plus souvent douloureuses et sur les moyens de soulager la douleur avec Marie Borrel, auteure de *Ma bible anti-arthrose* (éditions Leduc.s)

Marcher, courir, sauter, mais aussi agripper un soutien-gorge, enfler un matelas, pencher en arrière, se débrouiller... Pour nous, notre corps est une machine incroyablement mobile et souple ! Cette caractéristique, nous la devons notamment à des structures situées un peu partout sur notre squelette, souvent négligées, voire malmenées : les articulations. Points de jonction entre au moins deux ou de nos corps, ces structures sont cruciales pour l'enchâinement de mouvements complexes indispensables à la vie quotidienne.

**Qu'est-ce qui les fragilise ?**  
Aussi sophistiquées soient-elles, nos articulations restent cependant fragiles, car elles peuvent être altérées par plusieurs facteurs. Certains relèvent du mode de vie : c'est le cas du surpoids ou d'une pratique sportive trop intensive, qui peuvent lésier nos articulations et les structures autour, causant divers dégâts : micro traumatismes au niveau du cartilage, érosions, dégénérances.

Ces zones charnières peuvent aussi être touchées par divers troubles plus ou moins graves, favorisés par les traumatismes, la gêne ou encore le vieillissement, et qui peuvent survénir à tout âge : arthrose, arthrite... Des pathologies regroupées sous le terme de rhumatismes, qui désigne toutes les atteintes articulaires. Or, qu'une articulation se «griffe» et qu'en tout quotidien qui peut s'en trouver dégradé !

**Les articulations fragiles n'ont pas la qualité de vie**

Survivraient alors des douleurs invalidantes qui peuvent gravement nuire à la qualité de vie, à notre sommeil, à notre mobilité, à la pratique d'activités de loisirs et, par ricochet, à la vie privée et professionnelle. À terme, «la diminution de la mobilité peut même décliner sur des maladies potentiellement dévastatrices», souligne le Dr Berenbaum, rhumatologue. «Sous-estimer les articulations au cœur ou au cerveau, les articulations sont pourtant tout aussi vitales», insiste le médecin.

Près de 14 millions de personnes sont touchées par l'arthrose en France, une sur quatre avant l'âge de 40 ans. Mais c'est le poignet qui est le plus fréquemment atteint. On a du mal à saisir un objet, à ouvrir un bouton de chemise, à faire du sport. Cela entraîne un ralentissement et une gêne pour tourner la tête, ainsi qu'une douleur chronique. Une recette antidouleur : verser 20 cl d'huile d'olive et 30 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie coulées dans un flacon. Mélangez et massez délicatement votre cou avec cette huile 3 fois par jour.

DK NEWS



Également appelée gonarthrose, c'est la forme d'arthrose la plus courante, surtout chez les personnes de 50 ans (le nombre de cas a doublé depuis les années 60). Des phénomènes inflammatoires associés et le gonflement de l'articulation sont fréquents. Une recette antidouleur : verser 15 cl de vin blanc dans une cuillère de cidre dans le même volume d'eau et faire chauffer, sans faire bouillir. Imbibez une petite serviette de toilette et appliquez sur le pied.

**5/9 - L'arthrose des cervicales**  
Elle touche les vertèbres situées dans le bas du dos. La douleur est d'autant plus importante que l'objet bousculé : matin et soir, masser généralement votre épouse avec une huile aux essences (20 cl d'huile d'olive + 30 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie + 15 gouttes d'huile essentielle de romarin). Laissez refroidir et stockez dans un petit pot de crème. Massez le cou dououreux régulièrement pendant la journée.

**6/9 - L'arthrose des vertèbres dorsales**  
Elle touche les vertèbres situées dans le bas du dos. La douleur est d'autant plus importante que l'objet bousculé : matin et soir, masser généralement votre épouse avec une huile aux essences (20 cl d'huile d'olive + 30 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie + 15 gouttes d'huile essentielle de romarin).

**7/9 - L'arthrose des chevilles**  
Elle touche les articulations des pieds, ayant subi des traumatismes ; c'est l'arthrose post-traumatique. Elle peut se développer après une blessure (fracture, entorse grave, ou lésion ligamentaire) surtout si celle-ci touche l'articulation. Une recette antidouleur : laissez infuser 1 grosse poignée de thym séché dans un litre d'eau. Versez cette infusion dans une bassine, ajoutez une poignée de gros sel de mer non raffiné. Trempez vos pieds dans l'eau pendant 20 mn. Après avoir égoutté les pieds, enflez une paire de chaussettes pour protéger des principes actifs.

DK NEWS

**8/9 - L'arthrose des lombaires**  
Elle est assez rare et fait généralement suite à un traumatisme qui

fragilise les tissus articulaires. Les mouvements sont moins amples et moins amples et à un niveau élevé un objet lourd. Une recette antidouleur : matin et soir, masser généralement votre épouse avec une huile aux essences (20 cl d'huile d'olive + 30 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie + 15 gouttes d'huile essentielle de romarin).

**9/9 - L'arthrose du cou**  
Elle aussi est assez rare. Elle est généralement due à la répétition d'un mouvement ou au sport ou au travail. La douleur apparaît de manière progressive. Un conseil antalgique : faire bouillir une cuillère de beurre de karité et ajouter 5 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée et 15 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie coulées dans un flacon. Mélangez et massez délicatement votre cou avec cette huile 3 fois par jour.

DK NEWS

## S A H A R A O C C I D E N T A L

## Le tournage d'un film au Sahara occidental occupé suscite une vague de condamnations

Le choix de Dakhla, au Sahara occidental occupé, par un réalisateur américano-britannique pour le tournage de certaines scènes de son prochain film, a suscité une vague de condamnations, dénonçant des tentatives de "blanchir" l'occupation marocaine.

Le ministère sahraoui de la Culture a condamné et rejeté le choix d'un territoire occupé pour une production cinématographique d'une telle ampleur, sans consultation ni coordination avec le Front Polisario, représentant légitime et internationalement reconnu du peuple sahraoui. Il a considéré cet acte comme "une dangereuse normalisation culturelle de l'occupation" et une "utilisation immorale de l'art et du cinéma pour +blanchir+ une colonisation imposée par la force".

"Transformer Dakhla en un +plateau de tournage+ à des fins promotionnelles et touristiques constitue une tentative délibérée de falsifier et de déformer la réalité", a-t-il déploré dans un communiqué.

Selon le ministère de la Culture, "cette pratique ignore les violations graves et systématiques des droits humains subies par la population sahraouie, ainsi que les atteintes continues à sa culture, à son identité et à ses droits fondamentaux".

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a estimé, de son côté, que le tournage du film dans les territoires sahraouis occupés "constitue une tentative lamentable de légitimer l'occupation marocaine du Sahara occidental".

Le CODESA a indiqué, dans un communiqué, que la visite de ce réalisateur s'effectuait "sans tenir compte du statut juridique et international de la région, en tant que territoire sous occupation militaire marocaine".

"Le choix des lieux de tournage dans les dunes de sable blanc de la ville occupée de Dakhla, une zone d'une importance culturelle et environnementale



particulière pour le peuple sahraoui, constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et reflète la tentative du Maroc de projeter une fausse image de +stabilité+ et de +prospérité+ dans une région souffrant de répression, de marginalisation et de graves violations des droits de l'homme", affirme le CODESA.

Le collectif met en garde contre le "danger d'utiliser l'art pour +blanchir+ l'occupation et promouvoir des investissements illégaux dans les territoires occupés, ce qui contredit la décision juridique de l'ONU de 2002 confirmant l'illégalité de toute activité économique, culturelle ou commerciale au Sahara occidental sans le consentement explicite du peuple sahraoui et de son représentant légitime, le Front Polisario". Le Mécanisme de coordination des actions de protestation à Dakhla occupée, un groupe d'activistes locaux, a publié une déclaration ferme dénonçant la production du film comme un acte de normalisation culturelle qui soutient tacitement l'occupation continue du Sahara occidental par le Maroc.

Pour ce mécanisme, "il ne s'agit pas d'un simple tournage, mais d'un acte politique qui contribue à effacer l'identité et la lutte du peuple sahraoui".

"En filmant en territoire occupé sans le consentement du représentant internationalement reconnu du peuple sahraoui, le Front Polisario, cette production +légitime+ l'occupation et présente le territoire comme s'il était

+intrinsèquement marocain+", a-t-on dénoncé. Soulignant que le Sahara occidental "n'est pas un décor de cinéma, mais un territoire colonisé qui lutte encore pour sa liberté et son indépendance", ce groupe d'activistes lance un appel "urgent" au réalisateur du film et à son équipe pour qu'ils "cessent immédiatement le tournage à Dakhla, en signe de respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Il appelle également les organisations internationales de défense des droits de l'homme, culturelles et artistiques à "s'opposer à cette forme de normalisation culturelle" et à "faire preuve de solidarité avec la cause sahraouie".

Le Festival international du cinéma sahraoui (FiSahara) a aussi appelé le réalisateur du film à se conformer au droit international, réclamant l'arrêt immédiat du tournage. Rappelant que "le Sahara occidental n'appartient pas au Maroc", FiSahara relève que "Dakhla est le théâtre quotidien de violations des droits de l'homme contre le peuple sahraoui". Enfin, la journaliste Victoria G. Corera, de la Plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental", a regretté le silence du réalisateur et des acteurs du film face aux critiques, ce qui a "enflé l'indignation des militants".

## Armée sahraouie : Nouvelles attaques contre des positions de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès

Des unités avancées de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des positions et retranchements des forces de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès, causant de lourdes pertes humaines et matérielles, indique, dimanche, un communiqué de la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS.

## DÉCLARATION DE PRINCIPES ENTRE LA RDC ET L'AFC/M23

### L'ONU salue une avancée vers la paix

La mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a salué la signature, samedi à Doha, de la Déclaration de principes entre le gouvernement de la RDC et l'Alliance Fleur Congo/Mouvement du 23 Mars (AFC/M23), y voyant un "pas essentiel" sur la voie d'une paix durable. Pour la MONUSCO, l'accord signé sous la médiation du Qatar "réfère la volonté des parties à privilégier les moyens pacifiques, à instaurer un cessez-le-feu, et à mettre en place un mécanisme conjoint pour en définir les modalités". Le Représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC et chef par intérim de la MONUSCO, Bruno Lemarquis, a souligné l'importance de cet accord pour les populations civiles affectées par le conflit. "Cette importante déclaration s'inscrit dans une dynamique d'apaisement des



tensions en faveur de la protection des populations civiles du conflit.

Nous saluons les engagements pris et appelons à leur mise en œuvre de bonne foi dans les délais prescrits", a déclaré M. Lemarquis.

La MONUSCO se réjouit de l'engagement des parties à permettre le retour volontaire, sé-

curisé et digne des personnes déplacées internes et des réfugiés vers leurs lieux ou pays d'origine, et appelle à un dialogue inclusif pour traiter les causes profondes du conflit.

Elle exhorte également les acteurs concernés à respecter leurs engagements, à agir de bonne foi à chaque étape du processus et à placer les droits

humains, la sécurité et les aspirations du peuple congolais au cœur de leurs décisions". En réponse à la mention dans la déclaration de l'importance de la protection des civils et du soutien au cessez-le-feu avec l'appui de la MONUSCO et des mécanismes régionaux, la mission onusienne a réaffirmé sa disponibilité à appuyer la ces-

sation des hostilités, notamment à travers l'établissement d'un mécanisme de vérification crédible et consensuel".

La MONUSCO affirme qu'elle reste "pleinement mobilisée pour soutenir les efforts de paix, de réconciliation et de stabilisation en RDC, en étroite coopération avec les autorités nationales, les partenaires régionaux et internationaux, conformément à son mandat".

Depuis le début de l'année, l'est de la RDC connaît une nouvelle escalade de violence.

Le M23, groupe armé et principal membre de la coalition AFC, a lancé une offensive dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, s'emparant notamment de leurs capitales, Goma et Bukavu.

Un premier accord de paix a été signé le 27 juin dernier, entre Kinshasa et Kigali, sous l'égide des Etats-Unis.

APS

## DANS L'OMBRE DES BARREAUX

# Cri d'alerte sur la détresse des détenus palestiniens malades dans les geôles israéliennes

Ramallah (Territoires palestiniens occupés) : La détention ne se limite plus à une privation de liberté pour des centaines de prisonniers palestiniens malades ou blessés incarcérés dans les prisons de l'occupation israélienne.

Par Abed Meghit

Elle s'apparente désormais à une lente agonie silencieuse, entretenue par une négligence médicale systématique et des conditions de vie inhumaines qui soulèvent l'indignation de la Commission palestinienne pour les affaires des détenus et anciens détenus. Dans un communiqué publié lundi, l'organisme officiel a tiré la sonnette d'alarme après qu'un de ses avocats se soit rendu à la clinique pénitentiaire de la prison de Ramallah. Ce qu'il y a découvert dépasse l'imaginaire : des détenus en état de santé critique, privés de soins appropriés, dont certains se voient refuser ou retarder l'accès aux hôpitaux civils pour des traitements médicaux vitaux.

Dans des cas jugés particulièrement préoccupants, des patients sont même renvoyés prématièrement des établissements hospitaliers, avant l'achèvement de leur protocole thérapeutique. Selon le rapport, les détenus malades sont soumis à une double peine : la maladie d'un côté, et l'acharnement administratif de l'autre.

L'administration pénitentiaire israélienne impose des restrictions sévères à l'accès aux vêtements, aux couvertures, aux produits d'hy-



giène et même à une alimentation décante. La nourriture servie serait à la fois insuffisante en quantité et de qualité médiocre, contribuant à la détérioration de la santé globale des détenus, déjà affaiblis.

La Commission dénonce également la fréquence et la brutalité des fouilles quotidiennes menées dans les cellules, même celles occupées par des prisonniers alités ou gravement malades. « Ces inspections ne tiennent aucunement compte de l'état de santé des détenus. Elles relèvent d'un harcèlement méthodique, voire d'une volonté de briser moralement les malades », s'indigne-t-on dans le communiqué.

### L'indifférence internationale pointée du doigt

Derrière ces violations flagrantes du droit humanitaire, c'est le silence de la communauté internationale qui inquiète le plus. Malgré les nombreux appels lancés par des organisations de défense des droits de l'homme, les traitements dégradants infligés aux prisonniers palestiniens passent souvent sous le radar médiatique mondial. Pour les familles, l'angoisse est quotidienne. Elles vivent dans l'attente d'une visite, d'un appel, d'un rapport médical, souvent censuré ou retardé. Des mères, des épouses et

des enfants s'accrochent à l'espérance que leurs proches reçoivent les soins indispensables à leur survie.

### Un appel à la mobilisation

La Commission palestinienne lance un appel pressant aux instances internationales, aux ONG et aux défenseurs des droits humains à travers le monde pour qu'ils interviennent d'urgence. Elle exige que des délégations médicales neutres soient autorisées à inspecter les prisons israéliennes, à évaluer les conditions sanitaires réelles et à assurer un suivi médical indépendant des détenus les plus vulnérables.

Ce nouveau témoignage vient s'ajouter à une longue liste d'accusations pesant sur l'État israélien quant au traitement réservé aux prisonniers palestiniens. En l'absence de mesures concrètes, la situation risque de se transformer en véritable tragédie humanitaire, dans l'indifférence des puissances mondiales. À l'heure où les projeteurs internationaux sont tournés ailleurs, la souffrance des détenus palestiniens malades s'amplifie dans l'obscurité des cellules israéliennes. Leur appel à l'aide ne doit pas rester une simple ligne dans un communiqué : il interpelle la conscience collective, et appelle à une action immédiate.

## Ghaza: au moins 93 martyrs dans des tirs de l'armée sioniste contre des Palestiniens venus chercher de la nourriture

La Défense civile palestinienne de la bande de Ghaza a déclaré que les forces sionistes avaient tiré dimanche sur des Palestiniens qui tentaient de récupérer de l'aide humanitaire dans le petit territoire, faisant 93 martyrs.

L'ONU et des ONG font régulièrement état d'un risque de famine dans la bande de Ghaza assiégée par l'entité sioniste pendant plus de 21 mois de sauvage agression.

Le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, a déclaré à la presse que 93 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessées à la suite

de "tirs de l'occupation sioniste sur des personnes attendant de l'aide" en différents points du territoire.

Il a précisé que 80 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la zone de Zikim, au nord-ouest de la ville de Ghaza (nord).

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a confirmé de son côté qu'un de ses convois transportant de l'aide alimentaire était entré dimanche matin dans la bande de Ghaza et avait rencontré, dans le secteur de Zikim, "d'immenses foules de civils affamés qui ont essayé des tirs".

Le PAM a jugé "totalement inac-

ceptable" toute violence contre ces civils.

La défense civile palestinienne a par ailleurs fait état de 23 autres Palestiniens tombés en martyrs dans différents endroits de l'enclave.

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 58895 martyrs et 140980 blessés, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon la même source, les corps de 130 martyrs et 495 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

## ETATS UNIS

### Déclin du soutien à la politique migratoire de Trump, après six mois au pouvoir

Six mois après le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, la politique migratoire sévère du président républicain a perdu le soutien de la majorité des Américains, selon deux sondages publiés dimanche.

Selon un sondage commandé par la chaîne CNN, 55% des personnes interrogées estiment que les expulsions de migrants menées par l'administration Trump "vont trop loin". Une hausse de dix points par rapport à une précédente enquête menée en février. Une majorité des sondés - 57% - se dit opposée aux projets de création de dizaines de milliers de places en centres de rétention, contre 26% qui les soutiennent. Un autre sondage réalisé pour la chaîne CBS établit que 56% des

personnes interrogées estiment que l'administration Trump cible en priorité des migrants qui ne sont pas de "dangereux criminels", contre 47% un mois plus tôt.

Selon cette même enquête, 49% approuvent les mesures migratoires radicales votées par Donald Trump, en baisse de dix points par rapport à février, et de cinq par rapport à juin.

Parmi les sympathisants républicains en revanche, le soutien aux expulsions massives reste quasi unique, à hauteur de 91%. Donald Trump a fait de la lutte contre l'immigration illégale une des priorités de son second mandat et défend une ligne dure depuis son retour au pouvoir en janvier.

## NUCLÉAIRE IRANIEN

### Les discussions entre Téhéran et Européens vont reprendre vendredi à Istanbul

L'Iran va tenir de nouvelles discussions sur son programme nucléaire avec l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni (groupe E3) vendredi à Istanbul, a annoncé lundi la télévision iranienne, citant un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères.

"En réponse à la demande des pays européens, l'Iran a accepté de tenir une nouvelle séance de pourparlers", a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères Esmail Baghaï, cité lundi par la télévision iranienne qui a précisé que cette réunion aura lieu à Istanbul.

"L'Iran a montré qu'il était capable de faire échec aux attaques mais a toujours été prêt à une diplomatie réelle, réciproque et de bonne foi", a écrit dimanche sur X le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi.

En 2015, l'Iran, des puissances occidentales, la Chine et la Russie avaient trouvé un accord qui prévoyait l'instauration de restrictions importantes au programme nucléaire iranien en échange de la levée de sanctions visant le pays.

Mais les Etats-Unis étaient sortis en 2018 de cet accord longuement négocié, lors du premier mandat de Donald Trump qui avait réimposé des sanctions.

En juin dernier, Téhéran et Washington avaient tenu plusieurs séries de négociations sur le nucléaire par l'intermédiaire de médiateurs omanais avant que l'entité sioniste n'agresse délibérément et en complète violation des lois internationales pendant 12 jours la république islamique d'Iran.

Dimanche, le ministre iranien des Affaires étrangères Seyed Abbas Araghchi a cependant averti que le Royaume-Uni, la France et ne devaient en aucun cas porter atteinte à la crédibilité du Conseil de sécurité de l'ONU en déclenchant le mécanisme de réactivation des sanctions (snapback) contre l'Iran.

Dans un message publié sur X, M.

Araghchi a déclaré que le groupe E3 n'avait pas la "qualité juridique, politique ou morale" pour invoquer les dispositions de l'accord sur le nucléaire de 2015 ou la Résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui autorisent la réimposition de sanctions internationales en cas de non-respect de l'accord par l'Iran.

## ELECTIONS AU JAPON

### Revers pour le Premier ministre Ishiba, son avenir en suspens

La coalition gouvernementale du Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a perdu la majorité à la chambre haute du Parlement lors d'élections dimanche, un revers cuisant sur fond d'inflation et de forte poussée du parti d'extrême droite Sanseito.

Alors que 125 des 248 sièges étaient renouvelés lors du scrutin, le Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice) de M. Ishiba et son allié Komeito (centre-droit) n'ont gagné que 41 sièges, selon les projections de la télévision NHK.

Loin des 50 nécessaires pour conserver leur majorité. Le parti populiste anti-immigration Sanseito, au slogan "Le Japon d'abord", fait lui une très forte percée avec 16 sièges remportés selon les sondages sortie des urnes, alors qu'il n'en tient que deux dans l'assemblée actuelle. De quoi exacerber les spéculations sur une démission de Shigeru Ishiba, 68 ans, en fonction depuis dix mois seulement.

"La situation est difficile, nous devons l'examiner très humblement et sérieusement", a commenté dimanche soir M. Ishiba. Questionné sur son avenir, il a répondu: "Nous ne pouvons rien faire avant d'avoir vu les résultats finaux, mais je me montrerai conscient de ma responsabilité".

La coalition gouvernementale est déjà en minorité à la chambre basse du Parlement, depuis une débâcle aux élections législatives anticipées de l'automne -- que M. Ishiba avait lui-même convoquées après avoir pris en septembre la tête du PLD. Le PLD gouverne le Japon de manière quasi ininterrompue depuis 1955, malgré de fréquents changements de dirigeants.

APS

## PATRIMOINE CULTUREL

### Inauguration de la semaine culturelle de Khencela à Alger

La Semaine culturelle et artistique de la wilaya de Khencela à Alger", une manifestation mettant en valeur le patrimoine culturel, l'artisanat et le savoir-faire populaire de cette région des Aurès, a été inaugurée dimanche soir à Alger.



Accueillie au Palais de la culture Moudi Zakaria, cette manifestation visible jusqu'au 25 juillet prochain, regroupe des artisans, plasticiens et artistes de cette région, qui proposent au public de découvrir leurs produits et créations.

Inscrite dans le cadre des échanges culturels entre les wilayas, "la Semaine culturelle de Khencela à Alger fait partie du programme culturel et artistique pour la saison estivale 2025 élaboré par le ministère de la Culture et des Arts", a rappelé le directeur du Palais de la cul-

ture Moufdi Zakaria, Ahcène Ghida. Une exposition d'œuvres d'art plastiques de plusieurs créateurs de Khencela, dont Djamel Boutabba, Kelif Hadia, Khaled Sbaa, Hadjira Merdaci et Boughla Nabil, propose de découvrir la richesse et la diversité culturelle de cette région à travers des toiles mettant en lumière des éléments du patrimoine culturel comme le tapis traditionnel et des sites historiques. L'exposition permet également de revisiter également le tapis traditionnel de Babar, symbole d'un savoir-

faire ancestral, ainsi que des objets d'artisanat qui reflètent un héritage séculaire préservé par les habitants de Khencela, en plus d'une exposition de livres sur l'histoire et le patrimoine de cette région.

Auparavant, un spectacle de chant et de danse folklorique a été animé par des troupes folkloriques locales en ouverture de cette manifestation, en présence du directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique au ministère de la Culture et des Arts, Smail Inzarene.

## OPÉRA D'ALGER

### La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" s'ouvre à Alger



La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" s'est ouverte jeudi soir à Alger, avec les prestations d'une dizaine d'humoristes du stand-up comique algériens et étrangers, devant un public nombreux. Prévue du 17 au 19 juillet à l'Opéra d'Algier "Boualem-Bessaïh" pour la soirée d'ouverture et au Théâtre national "Mahieddine-Bachtarzi" (TNA) qui prendra le relai en accueillant les deux dernières soirées, cette 7e édition a été placée sous le signe de "Dz

Spirit". Le nombreux public de l'Opéra d'Algier Boualem-Bessaïh a beaucoup interagi avec la dizaine d'humoristes au programme de ce gala inaugural, présenté et mis en scène par le satiriste Farid Chamekh.

Ainsi, le célèbre Abdellkader Seït, Youness Hanifi, Ayoub Marceau, Merwane Benlazar, Juste Inès, Farès Barket, Mouaâd Bennacer et Charly Nyobe (Cameroun), ont donné du plaisir au public qui s'est délecté, les applaudissant chaleureusement.

Unanimes à dire tout leur "bonheur de se produire à Alger devant un public si chaleureux et accueillant", les soliloques ont abordé, durant plus de deux heures dans la rire et la dérision, plusieurs sujets puisés de la société et du quotidien, autour notamment de, l'entretien d'embauche, l'humoriste et le producteur, la chirurgie esthétique et les surnoms entre couples, entre autre.

L'édition 2025 de cet événement, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des

Arts, vise à "faire rayonner l'humour algérien, africain et international", à travers "la participation d'humoristes talentueux algériens et étrangers parmi les plus connus sur la scène du stand-up", a encore rappelé à l'issu de la soirée, Tarek Oulhadj, cofondateur du festival, lors d'une rencontre avec la presse.

Parallèlement aux spectacles, les organisateurs ont programmé également des masters-class, animées par des professionnels qui auront à encadrer et accompagner des humoristes de la nouvelle scène.

Organisé depuis 2013 par "Broshing Events", ce festival international réunit chaque année des centaines de spectateurs. La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" se poursuit, vendredi et samedi au TNA, avec une autre pléiade d'humoristes, aussi talentueux dont, Djawad Tourabi, Slimane Driss, ou encore la Troupe d'Algé'Rire.

## ALGER

### Appel à la valorisation du patrimoine architectural algérien (experts)

Des architectes ont exhorté, dimanche depuis Alger, à la valorisation du patrimoine architectural algérien et à la mise en œuvre des plans de protection en y associant les citoyens.

Lors d'une rencontre professionnelle tenue à Dar Abdeltif dans le cadre de la manifestation "Talaqi", organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), l'association culturelle "Patrimoine" et le collectif "Talaqi", des architectes ont mis en avant la réalité de la protection du patrimoine architectural algérien en sus de l'importance de valoriser les rôle de la société civile dans la protection et la modernisation des villes algériennes.

Intervenant à cette occasion, l'architecte Akli Amrouche a souligné la nécessité de "s'intéresser" aux nouvelles agglomérations à travers le pays en les intégrant dans un système urbain qui répond à la culture du pays et reflète son identité, afin de créer une "dynamique sociale" à laquelle le citoyen participe de manière consciente et responsable.

De son côté, l'architecte Maya Akkouche a braqué la lumière sur la valeur sociale, culturelle et urbaine des terrasses de la Casbah d'Alger, et comment ces dernières ont contribué à "enrichir l'imagination des habitants et des artistes, à l'instar de Mohamed Racim", ajoutant que la particularité de la Casbah résidait en ses terrasses qui constituent un "espace vital", malgré la "diminution" de leur superficie à cause des exploitations personnelles et illégales.

Évoquant la Casbah de Dellys, le représentant de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), Hadj Kouider Mustapha, a rappelé le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé qui a "contribué à sauver la Casbah de Dellys de la disparition".

A rappeler que la manifestation "Talaqi" se poursuivra jusqu'au 24 juillet en cours.

## CINÉMA

### Superman de nouveau en tête du box-office nord-américain



Superman est de nouveau arrivé en tête du box-office nord-américain avec des recettes s'élevant à 57,3 millions de dollars, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Ce nouvel opus grand budget de Warner Bros.

et DC Studios a récolté de nombreuses critiques positives et a dépassé les 400 millions de dollars au total depuis sa sortie il y a plus d'une semaine (235 millions en Amérique du Nord, 171 millions à l'international).

Ce week-end, "Jurassic World: Renaissance", dernier d'une saga de science-fiction se déroulant dans un centre de recherches sur une île abandonnée du parc à thème du Jurassic Park original, où se cachent des dinosaures génétiquement modifiés, est arrivé à la deuxième place, avec 23,4 millions de dollars de recettes.

"Souviens-toi... l'été dernier", obtient la troisième place au box-office nord-américain ce week-end avec 13 millions de dollars.

Il s'agit d'une suite à un film d'horreur des années 1990, dans lequel une bande d'amis, partageant un terrible secret, se retrouve traquée par un serial killer.

Le film, produit 27 ans après les deux premiers, a connu un démarre décevant.

En général, les longues périodes entre deux sorties ne dérangent pas ce genre de films, ils en deviennent même plus forts...

Mais ce n'est pas le cas ici", a commenté David Gross, analyste pour la société spécialisée Franchise Entertainment Research.

"Les Schtroumpfs - le film", dernier long-métrage mettant en scène les petites créatures bleues avec la voix de la chanteuse Rihanna pour la Schtroumpfette, est en quatrième position avec 11 millions de dollars de recettes.

## BAC 2025

## Les nouveaux bacheliers invités à consulter le portail électronique étudiant pour découvrir les spécialités universitaires disponibles

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a invité, dimanche dans un communiqué, les nouveaux bacheliers (session juin 2025) à consulter le portail électronique étudiant (Portail du bachelier), afin de découvrir les spécialités universitaires disponibles et les conditions d'admission.



"Les nouveaux bacheliers peuvent télécharger l'application mobile "Portail du bachelier" (Portail Bac) en scannant le QR code ou via le lien suivant : [https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.mesrs.sportail\\_bac](https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.mesrs.sportail_bac).

Sur ce portail, ils trouveront la circulaire ministérielle relative à l'orientation des bacheliers, ainsi que les spécialités proposées et les conditions d'admission", précise la même source.

Le portail offre également "un assistant algorithmique", un outil intelligent qui aide les étudiants à choisir leurs spécialités en s'appuyant sur le traitement de leurs notes à l'aide de l'intelligence artificielle.

Le portail contient aussi "un espace dédié aux formations et métiers pour découvrir les débouchés professionnels correspondant à chaque spécialité".

En cliquant sur l'icône "+Inscriptions préliminaires+", les bacheliers pourront effectuer leur pré-inscription du 22 au 26 juillet 2025, tandis que les inscriptions définitives se feront exclusivement en ligne, du 10 au 15 août 2025", selon la même source.

Le portail permet, en outre, de consulter les œuvres universitaires disponibles et permet aux étudiants de déposer leurs demandes pour bénéficier des œuvres offertes par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU)", conclut le communiqué.

## ESPACE

## Des astronomes observent la naissance d'un système solaire

Des astronomes ont observé les premières étapes de la naissance de planètes autour d'une étoile, un processus similaire à celui qui a formé notre propre système solaire, selon une étude publiée mercredi dans *Nature*.

"Pour la première fois, nous avons identifié le moment le plus précoce où la formation d'une planète débute autour d'une étoile autre que notre Soleil", s'enthousiasme Melissa McClure, professeure à l'université de Leiden (Pays-Bas) et principale autrice de l'étude, dans un communiqué de l'Observatoire européen austral (ESO). Située dans la nébuleuse d'Orion, à 1.300 années-lumière de nous, HOPS-315 est une jeune étoile qui ressemble beaucoup à notre Soleil dans de sa prime jeunesse.

Ces étoiles naissantes sont entourées de disques de gaz et de poussières, appelés "disques protoplanétaires", dans lesquels se forment les planètes. A l'intérieur, des

minéraux cristallins contenant du monoxyde de silicium (SIO) peuvent s'y condenser à des températures extrêmement élevées. Avec le temps, ils s'agrègent, gagnant en taille et en masse pour former des "planétisimaux", les premières parties solides des planètes.

Dans notre système solaire, ces minéraux cristallins, qui ont ensuite donné naissance à des planètes comme la Terre ou au noyau de Jupiter, ont été piégés dans d'anciennes météorites que les astronomes utilisent pour dater le début de la formation de notre coin de la Voie lactée. En observant le disque autour de HOPS-315, les auteurs de l'étude ont réussi à trouver des preuves que ces minéraux chauds commencent à s'y condenser. Leurs résultats montrent que le SIO est présent autour de la jeune étoile à l'état gazeux, ainsi qu'à l'intérieur de ces minéraux cristallins, ce qui suggère qu'il ne fait que commencer à se solidifier. "Ce pro-

## ETATS UNIS

## Alaska Airlines annonce suspendre tous ses vols à cause d'une panne informatique



La compagnie aérienne américaine Alaska Airlines a annoncé la suspension de tous ses vols, ainsi que de ceux de sa filiale Horizon Air, en raison d'une panne informatique dimanche soir.

La compagnie aérienne a déclaré que dimanche, elle avait "subi une panne informatique affectant ses opérations" et qu'elle avait "demandé une interruption temporaire, à l'échelle de l'ensemble du système, de tous les vols d'Alaska Airlines et Horizon Air jusqu'à la résolution du problème".

Alaska Airlines n'a pas précisé la nature exacte de cette panne. Le site internet de la compagnie apparaît en dérangement depuis environ 09h00 GMT lundi, selon des sites spécialisés.

"Nous nous excusons auprès de nos clients pour ce désagrément", a indiqué la compagnie dans un communiqué, soulignant qu'"il y aura des impacts résiduels sur nos opérations tout au long de la soirée".

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

## AVIS DE RECTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 en date de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE et de la construction de la wilaya de Laghouat Informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un appel offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 11/2025 lancées dans les quotidiens \* DK NEWS \* en date du 22/05/2025 portant à la réalisation des travaux:

La réalisation des travaux de déversoir principal de réseau d'assainissement des lotissements sociaux 50+50 lots et lotissements ruraux -RMILIA -commune de OUED MZI.

Que l'avis d'attribution provisoire lancée dans les quotidiens \* DK NEWS \* en date du 24/06/2025 a été rectifié de montant comme suit :

ENT	Désignation Du Projet	Montant/DA	Délai	OB
TESMI SEDIK NIF 170031100149468	La réalisation des travaux de déversoir principal de réseau d'assainissement des lotissements sociaux 50+50 lots et lotissements ruraux -RMILIA -commune de OUED MZI	33.333.333.36 DA	03 Mois	Qualifié techniquement

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 en date de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans délai de 03 jours à partir de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse écrite ou au BOMOP.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est propagée à un jour ouvrable suivant.

# Programme de la soirée

TF1 20:10

france 2 20:10

france 3 20:10

CANAL+ 20:06

M6 20:10

Taxi 3



À Marseille, une bande de malfrats portant des costumes de Père Noël sème la terreur et l'humiliation parmi les forces de l'ordre locales. Le commissaire Gibert, sous le charme de sa nouvelle stagiaire japonaise Qiu, s'attelle à l'enquête, mais ses méthodes peu orthodoxes et son manque de sérieux rendent ses efforts peu efficaces. Pendant ce temps, Daniel, chauffeur de taxi passionné, consacre son temps à peaufiner son véhicule, ce qui commence à agacer sa compagne Lilly, qui souhaite le voir plus attentif à leur relation. De son côté, l'inspecteur de police Emilien, obsédé par l'affaire, devient paranoïaque et commence à voir des Pères Noël partout dans la ville, ce qui l'empêche de se concentrer.

Football : Euro féminin



Euro féminin.  
Demi-finale.  
Angleterre - Italie.  
Au stade de Genève (Suisse).

OPJ Saison 6



L'enquête sur l'agression de Gaspard Watson, plongé dans un coma profond, pousse Bellerose à organiser un interrogatoire discret avec Mathieu Delporte, un ancien membre des forces de l'ordre aujourd'hui incarcéré. Cette initiative se transforme rapidement en catastrophe majeure lorsque Delporte...

En tongs au pied de l'Himalaya



Pauline et Fabrice sont un couple confronté à des défis immenses après le diagnostic de leur fils Andréa, atteint d'un trouble du spectre autistique (TSA). Les difficultés inhérentes à la vie quotidienne et les tensions familiales commencent à peser lourdement sur leur relation, entraînant une séparation inévitable au fil des années. Dans le but de garantir le meilleur avenir pour leur enfant, ils décident de l'inscrire en grande section de maternelle, espérant qu'il bénéficiera d'un cadre éducatif adapté. Andréa doit maintenant s'adapter à une nouvelle routine où il partage son temps entre son père et sa mère, vivant dans un appartement hérité de leur divorce.

Zone interdite



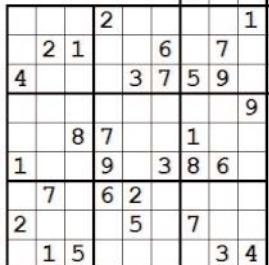
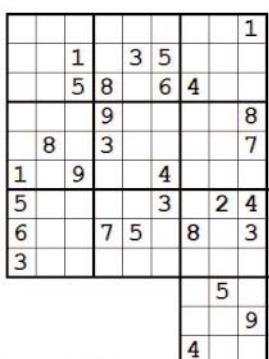
A l'appel de Jimmy, Nick, Jessica et Tim se rendent à l'endroit où le bateau de Gibbs a explosé. Tous se retrouvent dans la grange du couple de fermiers qui a recueilli et soigné l'agent du NCIS toujours suspendu. Sur place, un environnement de travail a été reconstitué avec que Gibbs et ses partenaires puissent poursuivre leur traque du tueur en série qui sévit dans la région. Ils sont très rapidement rejoints par le directeur Vance, qui tient à suivre l'affaire de près et à couvrir l'opération discrètement menée par Gibbs et l'équipe. Alors que les agents cherchent des preuves, le tueur a kidnappé une autre femme.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2774

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

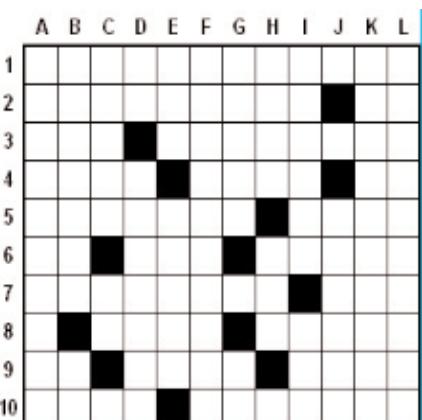
Zenreurs



«La vérité n'est jamais amusante sinon tout le monde la dirait»

Michel Audiard

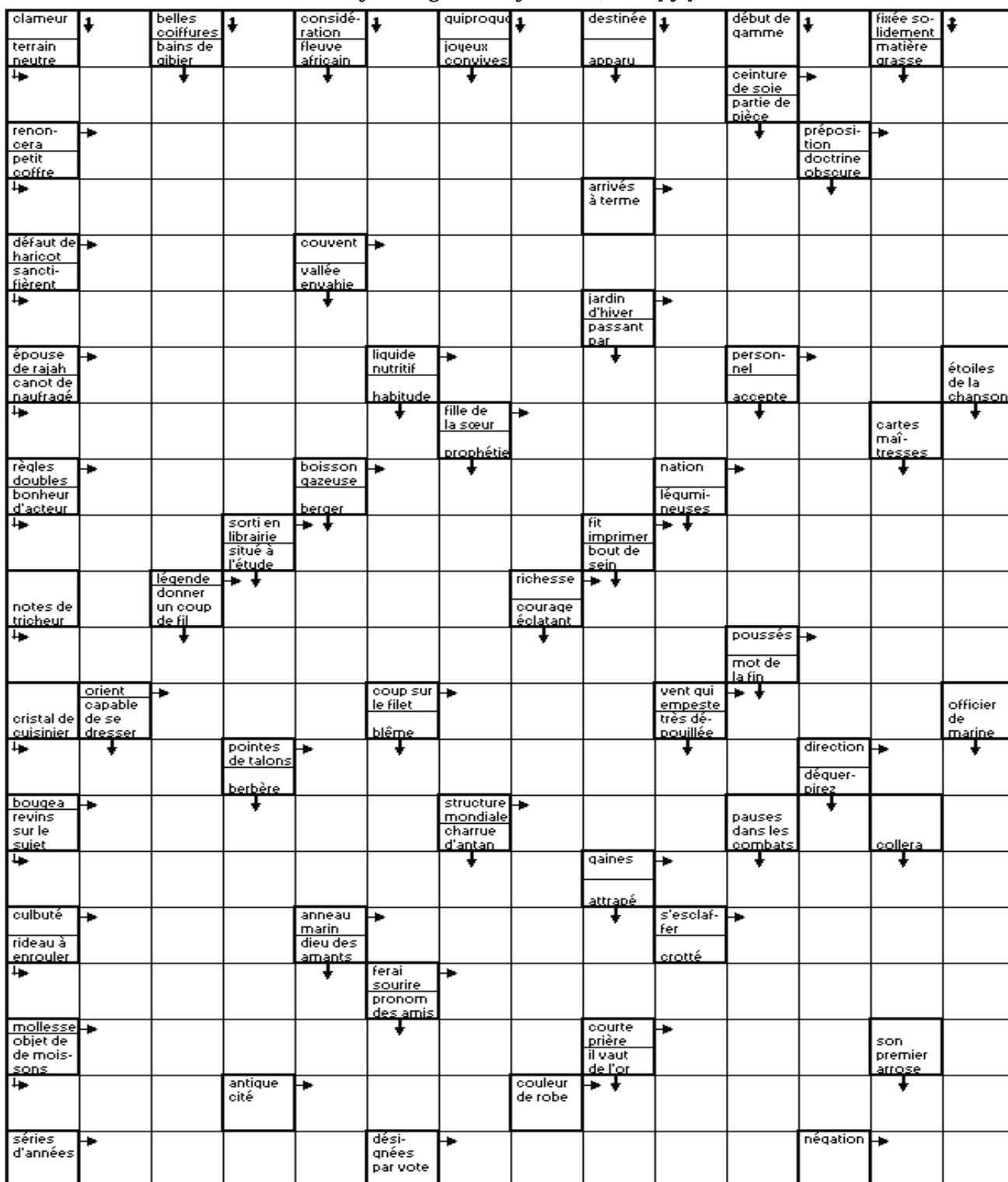
### Mots croisés N°2774



1 - Arsenal ambulant  
2 - Outil de poissonnier - A placer entre la ligne et les lettres  
3 - Disco avec paroles - Opprêses  
4 - Elles comprennent beaucoup de lustres - Ralles - En tête des aoutas  
5 - Teintas en brun - Province d'Arabie  
6 - Un ton sous mi - Symbole de solidité - Il y a là un monde fou  
7 - Commentons - Substance qui retient  
8 - Coureur australien - Problèmes de jeunesse  
9 - Ancien - Expression pleine de fraîcheur - Courroie directionnelle  
10- Laisse loin derrière - Butées  
A - Intellectuelles  
B - Trombidion - Il porte le numéro 54  
C - Restes de grappes - Entré dans la famille  
D - Il vaut titane - Gros mollusque  
E - Cri d'aficionado - A faire après la tête  
F - Qui s'arrête au ras des fesses  
G - Déesse agricole - Lumière de fellah  
H - Marque de réprobation - Indice de pellicules  
I - Coloras joliment - Très réaliste  
J - Dédicacée  
K - Mettent à la bonne mesure  
L - Centrifugeuses à culottes



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1474



## Solution

Sudoku n°2774

8	6	2	4	7	9	3	5	1
7	4	1	2	3	5	6	8	9
9	3	5	8	1	6	4	7	2
2	5	3	9	6	7	1	4	8
4	8	6	3	2	1	5	9	7
1	7	9	5	8	4	2	3	6
5	1	8	6	9	3	7	4	2
6	9	4	7	5	2	8	1	3
3	2	7	1	4	8	9	6	5

8	4	9	5	1	6	2	3	7
2	1	6	3	7	8	5	4	9
7	5	3	4	9	2	6	1	8
4	3	1	8	5	9	7	2	6
5	7	2	1	6	4	8	9	3
9	6	8	7	2	3	1	5	4
3	9	6	9	3	7	4	6	2
6	5	1	8	7	3	2	4	6
4	3	7	2	9	1	5	6	8

7	3	9	2	8	5	6	4	1
5	2	1	4	9	6	3	7	8
4	1	5	2	6	9	1	7	8
8	6	1	3	7	5	9	2	4
3	7	5	1	8	4	2	9	6

Mots Croisés n°2774

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	A	R	T	O	U	C	H	I	E	R
2	E	F	C	A	I	L	E	U	R	E	S
3	R	A	P	E	T	R	E	I	N	T	S
4	E	R	E	S	R	E	E	S	A	O	
5	B	I	S	T	R	A	S	A	S	I	R
6	R	E	R	O	C	A	S	I	L	E	
7	A	N	N	O	T	O	N	S	G	L	U
8	L		E	M	E	U	A	C	N	E	S
9	E	X	B	R	R	R	R	E	N	E	
10	S	E	M	E	T	A	Q	U	E	T	S

Grille géante n°1474

V	■	C	■	E	■	M	■	A	■	D	■	V
N	O	M	A	N	S	L	A	N	D	C	B	I
C	A	P	I	T	U	R	E	A	E	C	H	S
T	I	R	E	L	I	R	E	■	E	C	H	U
F	I	L	M	I	R	E	■	S	E	R	E	
B	E	N	I	R	E	N	T	■	S	E	R	
R	A	D	E	A	U	■	S	E	V	E	C	E
T	E	S	■	S	O	D	A	■	E	T	A	S
B	I	S	■	P	A	R	U	■	E	D	I	T
A	N	T	■	S	A	G	■	T	R	E	S	O
S	E	L	■	I	S	C	H	E	S	M	U	S
S	E	R	■	E	P	R	O	N	R	P	E	T
S	R	E	■	M	U	A	■	O	N	R	S	E
R	E	P	■	A	R	L	■	E	T	U	R	I
S	T	O	■	R	E	R	■	A	S	E	R	I
B	L	E	■	E	R	E	■	M	U	S	R	A
E	R	E	■	E	R	E	■	A	S	S	R	I

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20

### L'Algérie accueillera l'édition 2027 (CAA)



L'annonce a été faite juste après la clôture de l'édition 2025 de cette compétition continentale pour jeunes, disputée du 16 au 20 juillet courant à Abeokuta, au Nigeria. Le nom de la ville qui abritera cette édition 2027 des Championnats d'Afrique U18 et U20 n'a pas encore été dévoilé, mais que ce soit à Alger,

Oran, Constantine ou Annaba, l'Algérie dispose de toutes les infrastructures nécessaires pour en assurer le bon déroulement. Pour rappel, la sélection

La Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a annoncé dimanche soir, que l'édition 2027 des Championnats d'Afrique des moins de 18 ans (U18) et des moins de 20 ans (U20) se déroulera en Algérie.

algérienne était engagée avec une quarantaine d'athlètes (garçons et filles) à Abeokuta, avec un bilan de 21 médailles : 5 or, 9 argent et 7 bronze. Les cinq médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Aya Amrane (lancer de marteau/U18), Walid Touati (Décathlon/U-20), Djaber Bar (lancer de marteau/U18), Merah abderraouf (Perche/U-20) et Louâï Lamraoui (saut en longueur/U-20). Les sélections algériennes ont également décroché neuf médailles d'argent grâce à Mahrez Abdelkader (10.000 m marche/U-18), Mohcine Gherfi (décathlon et Perche/U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/haies U20), Mohamed Benyaghzer (110 m/haies U18), Benaamane Manar (Heptathlon/U-20), Abed Nesrine (800 m/U-20) et Zenikri Aya (10.000 m marche/U-20).

Nesrine (800 m/U-20) et Zenikri Aya (10.000 m marche/U-20). Les sept médailles de bronze sont revenues à Adouane Rayane (10.000 m marche/U-20), Walid Ghetta (décathlon/U20), Louâï Lamraoui (110 m/haies U20), Malak Belmahi (100 m/haies U20), Sadek Adem (Perche/U-18), Benouli Haithem (Javelot/U-20) et Djalil Narimene (Heptathlon/U-18). Quelque 500 athlètes (garçons et filles), représentant 43 pays, ont pris part à cette compétition continentale, qui a permis de découvrir de nouveaux talents et de les préparer en prévision d'autres importantes échéances internationales, notamment, les Jeux olympiques et les Championnats du monde.

### JEUX SCOLAIRES AFRICAINS (JSA-2025) 139 athlètes en lice dans deux épreuves à Skikda (responsable)

Un total de 139 athlètes, répartis sur deux disciplines sportives, seront au rendez-vous à Skikda pour le compte des Premiers Jeux scolaires africains (JSA-2025), qu'abrite l'Algérie du 26 juillet au 5 août, a-on informé dimanche auprès du directeur local de la jeunesse et des sports, Ramdane Benloulou. "La wilaya de Skikda est fin prête pour accueillir une partie des compétitions des JSA, les premiers du genre en Afrique à l'instar de plusieurs autres wilayas de l'Est", a indiqué à l'APS M. Benloulou, précisant que "ce sera 139 sportifs de 16 pays qui s'affronteront à Rusicada dans les disciplines de handball et de beach-volley".

La salle omnisports "Mohamed Bouchouk" de la localité Larbi Ben M'hidi de la ville de Skikda et la salle sportive spécialisée de la commune de Emdjez Edchich (Sud-ouest de Skikda) accueilleront les compétitions de handball, avec la participation de 7 équipes (4 garçons et 3 de filles) représentant 5 pays, a ajouté la même source.

Par contre, le tournoi de beach-volley sera disputé par des équipes de 15 pays, au centre n° 2 de la plage de Ben M'hidi, selon le même responsable, tout en précisant que l'hébergement des délégations hôtes de sportifs âgés entre 14 et 17 ans et leurs encadrants au nombre de 47 sera assuré à la cité universitaire El Hadaïk-6. Un programme culturel et touristique a été élaboré en l'honneur des hôtes de l'Algérie, avec au programme des sorties vers les sites touristiques de la ville de Skikda et le musée régional du moudjahid colonel Ali Kafi, outre la tenue d'une exposition de vente de souvenirs sur le site d'hébergement.

### TENNIS / CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE DES JEUNES Quelque 400 athlètes attendus à Alger à partir de mardi (FAT)

Quelque 400 athlètes (garçons et filles) devront prendre part aux Championnats d'Algérie des jeunes, prévue du 22 au 27 juillet à Alger, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de tennis (FAT).

"Les compétitions des catégories U8, U9, U10 (garçons), U12, U14, U16 et U18 (garçons et filles), auront lieu au Tennis club de Bachdjara. Les U8, U9 et 10 (filles) disputeront leurs matchs des premiers tours au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoum, tandis que le dernier carré et les finales se joueront à Bachdjara", a écrit l'instance dans un communiqué. Les tableaux simples et doubles de ce rendez-vous, seront dirigés par les juges-arbitres Amine Mohatet et Abderrahmane Cherifa, titulaires d'un badge blanc. La direction du Championnat, dirigée sera par Asma Sahraoui, trésorière à la FAT.

APS

### ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20 L'Algérie termine avec 21 médailles, dont 5 en or

Les sélections algériennes d'athlétisme ont terminé les Championnats d'Afrique 2025 U18 et U20 (garçons et filles), avec un total de 21 médailles (5 or, 9 argent et 7 bronze), à l'issue de la dernière journée disputée dimanche soir à Abeokuta (Nigeria).

Les cinq médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Aya Amrane (lancer de marteau/U18), Walid Touati (Décathlon/U-20), Djaber Bar (lancer de marteau/U18), Merah abderraouf (Perche/U-20) et Louâï Lamraoui (saut en longueur/U-20).

Les sélections algériennes ont également décroché neuf médailles d'argent grâce à Mahrez Abdelkader (10.000 m marche/U-18), Mohcine Gherfi (décathlon et Perche/U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/haies U20), Mohamed Benyaghzer (110 m/haies U18), Benaamane Manar (Heptathlon/U-20), Abed Nesrine (800 m/U-20) et Zenikri Aya (10.000 m marche/U-20).

Les sept médailles de bronze sont revenues à Adouane Rayane



(10.000 m marche/U-20), Walid Ghetta (décathlon/U20), Louâï Lamraoui (110 m/haies U20), Malak Belmahi (100 m/haies U20), Sadek Adem (Perche/U-18), Benouli Haithem (Javelot/U-20) et Djalil Narimene (Heptathlon/U-18).

L'Algérie a pris part à ces Championnats d'Afrique avec une quarantaine d'athlètes (garçons et filles), dans différentes

spécialités de course, de saut et de lancer. Un total de 500 athlètes (garçons et filles), représentant 43 pays, étaient engagés dans cette compétition continentale, qui a permis de découvrir de nouveaux talents et de les préparer en prévision d'autres importantes échéances internationales, notamment, les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

### KARATÉ - DO - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2025 L'Algérie avec 20 Karatéka à Abuja aujourd'hui

Par F Yanis

La sélection nationale d'Algérie de Karaté -Do se déplacera dans la capitale fédérale du Nigeria Abuja pour participer au Championnat d'Afrique de karaté -do (kumité et kata) qui aura lieu, du 25 au 27 juillet, avec un groupe de 20 athlètes de toute catégorie, a-t-on appris auprès du président de la fédération national du karaté -Do Reda Benkaddour.

L'équipe nationale sera représentée à Abuja par quatre athlètes juniors et deux athlètes cadets, avec l'objectif de remporter le titre africain, et de confirmer leur statut de favoris, dira le président de la fédération Reda Benkaddour ajoutant que « ces jeunes athlètes ont gagné la confiance du staff technique, suite à un processus de sélection, compte tenu de leur niveau et de leurs excellentes performances techniques ».

Parmi les athlètes sélectionnés figurent Nazim Douidi (+76 kg), champion du monde 2023 et

champion d'Afrique 2024, et son coéquipier Abderrazak Gouri (-76 kg), double champion d'Afrique (2023-2024), classé troisième mondial, Aymen Benkhedda (cadet, -52 kg) champion d'Afrique 2024, Mehdi Benrahal (cadet/kata), huitième au monde, et Yasmine Mixame (-48 kg), troisième au Championnat d'Afrique 2024, en Tunisie.

S'agissant de la catégorie seniors, composée de 14 athlètes (messieurs et dames), le DTN Amar Araar a déclaré qu'ils ambitionnent de « monter sur le podium et de se qualifier pour le Championnat du monde 2025, prévu en octobre prochain en Egypte ». Il est à rappeler que l'équipe nationale de karaté -do avait terminé deuxième lors de la précédente édition, organisée en Tunisie, en 2024.

Par ailleurs, il convient de rappeler que lors du Championnat d'Algérie de karaté do, individuel et par équipes, kata et kumité, clôturé, la semaine dernière, à la Coupe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), le MC Alger avait nettement dominé la compétition en remportant onze des seize titres mis en jeu.

## LIGUE 1 MOBILIS - MCA

### Rhulani Mokwena : "Mon défi au MCA sera de travailler vite et bien" (entraîneur du MC Alger)

Le nouvel entraîneur du MC Alger, le Sud-africain Rhulani Mokwena, s'est engagé hier à "travailler vite et bien", pour hisser rapidement le club champion d'Algérie en titre vers un palier supérieur.

"Dans un monde parfait, un entraîneur prendrait son temps, et travailletrait étape par étape pour que sur le long terme, il parvienne enfin à hisser son club à un niveau supérieur.

Malheureusement, dans la vraie vie, ce n'est pas le cas.

Un entraîneur doit travailler vite et obtenir rapidement des résultats, surtout dans les championnats d'Afrique du nord.

Tel est mon défi au Mouloudia.

J'en suis parfaitement conscient et je suis prêt à le relever", a promis le nouveau coach des Vert et Rouge, lors de sa première conférence de presse.

"Avant de venir, j'ai eu la chance de visionner plusieurs matchs du MCA, et j'admet que

mon prédécesseur, Khaled Ben Yahia, a fait du bon travail.

A présent, il faut travailler dur pour garder cette bonne dynamique et essayer de faire mieux la saison prochaine" a-t-il ajouté.

J'ai également passé en revue le championnat algérien, et mon premier constat a été de noter que l'écart était trop mince entre les trois premiers du championnat la saison dernière, ce qui montre on ne peut mieux la difficulté de la Ligue 1" a-t-il encore



souligné.

Interrogé sur la qualité de son effectif, Mokwena semblait avoir déjà une idée précise sur la question, rétorquant qu'il a "des joueurs très talentueux au Mouloudia, dont trois étrangers", ce qui lui laisse la possibilité d'en faire venir un quatrième.

J'ai constaté aussi qu'il y a d'excellents entraîneurs dans le championnat algérien et tout cela devrait contribuer à rendre notre travail plus intéressant" a-t-il supposé.

Agé de seulement 38 ans, Mokwena compte déjà un assez bon parcours d'entraîneur à son actif, puisqu'après

s'être illustré sur le banc du club sud-africain de Mamelodi Sundowns en tant qu'entraîneur-adjoint, il en est devenu le coach principal.

Après quoi, il a mené cette équipe vers deux titres de champion d'Afrique du Sud de suite (en 2023 et en 2024), ainsi qu'à une Ligue des Champions d'Afrique en 2023.

Mokwena est passé également par l'autre prestigieux club sud-africain, Orlando Pirates, ainsi que Chippa United, s'imposant ainsi comme un des entraîneurs les plus en vue sur le continent.

Aujourd'hui, il prend les commandes techniques du MC Alger, sacré champion d'Algérie de Ligue 1 de football pour la deuxième fois consécutive, et qui l'an prochain ambitionne de jouer les premiers rôles, y compris sur le plan continental.

En prévision de la nouvelle saison, le MCA a repris samedi les entraînements sous la conduite du technicien sud-africain en attendant l'annonce de nouvelles recrues.

La direction du Doyen a annoncé ce lundi, la résiliation à l'amiable du contrat du gardien Seif Eddine Belkhir, portant à sept le nombre de joueurs libérés au mercato estival.

## LIGUE 1 MOBILIS - OLYMPIQUE AKBOU

### Le contrat du joueur Mohamed Bouhalfaya résilié à l'amiable



L'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche une résiliation à l'amiable du contrat qui le liait au

jeune latéral gauche, Mohamed Bouhalfaya. Cette décision a été prise d'un commun accord, après des discussions constructives entre les deux

parties. La direction du club remercie le joueur pour son engagement et sa contribution, tout en lui souhaitant une pleine réussite dans sa future carrière", a indiqué le club de la Soummam dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Agé de 20 ans, Bouhalfaya était sous contrat avec l'OA jusqu'à l'été 2027. Lors de la saison écoulée, il avait cumulé 578 minutes de temps de jeu, en 27 apparitions sous le maillot de l'OA, toutes compétitions confondues.

## COUPE D'ALGÉRIE 2025-26

### La FAF fixe les dates de la compétition



La Fédération algérienne de football (FAF) a fixé les dates de tous les tours éliminatoires régional et national de la Coupe d'Algérie saison 2025-2026, ainsi que celles du tirage au sort des deux phases au niveau des ligues régionales et nationales.

#### Phase régionale 1e tour régional :

12/13 septembre 2025 (clubs de divisions régionales et de division de wilaya (facultative)

#### 2e tour régional :

19/20 septembre 2025 (clubs de divisions régionales et de divisions de wilaya

3e tour régional : 10/11 octobre 2025 entrée en lice des clubs de division inter-régions

4e tour régional : 21 octobre 2025

5e tour régional : 4 novembre 2025 entrée en lice des clubs de ligue 2 en fonction des ligues régionales

6e tour régional : 14/15 novembre 2025 entrée en lice des clubs de ligue 2 au niveau de toutes les régions.

A noter que le tirage au sort de la première phase aura lieu 7 septembre 2025 au niveau des ligues régionales.

Phase nationale 32e de finale : 6/5 décembre 2025

16e de finale : 12/13 décembre 2025

1/8e de finale : 2/3 janvier 2025

1/4 de finale : 6/7 février

1/2 finale : 22/21 février 2025

Finale : à déterminer ultérieurement.

Le tirage au sort de la seconde phase devrait être programmé le 20 novembre 2025, selon la même formule que celle de l'édition précédente.

APS



rahmane Osmane, dont le contrat n'a pas été prolongé. Présidé par Sofiane Touharia, l'USM El Harrach a raté l'accession de très peu l'an dernier, en terminant à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), auteur d'une accession historique parmi l'élite.

## LIGUE 2 AMATEUR - TRANSFERTS

### Lalaoui et Bouaziz s'engagent avec l'USM El Harrach (Club)

L'USM El Harrach, club sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé lundi le recrutement de l'attaquant Noufel Lalaoui et du milieu de terrain Koucilia Bouaziz, sans donner plus de détails. Lalaoui a évolué l'an dernier au MO Constantine, alors que Bouaziz était sociétaire de l'USM Annaba. Les deux joueurs débarquent à El Harrach avec l'objectif d'aider le club à jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis. Ainsi, la Direction des Jaunes et Noir avait procédé à la prorogation des contrats de plusieurs cadres de l'équipe, notamment, le gardien Faouzi Chaouchi, les défenseurs Rabah Haddadou et Ibrahim Ferhat, ainsi que le milieu défensif Mohamed Daoud et l'attaquant Ayoub Chouki.

L'USM El Harrach a engagé également l'entraîneur Azedine Aït Djouti, qui a déjà dirigé le club par le passé, et qui va remplacer l'ancien coach Abder-

## ANGLETERRE

### L'ailier Madueke quitte Chelsea pour Arsenal



L'ailier international anglais Noni Madueke s'est engagé avec Arsenal, a annoncé le club londonien, se félicitant de l'arrivée du joueur qui évoluait depuis 2023 sous les couleurs des rivaux londoniens de Chelsea. Selon les médias anglais, le joueur de 23 ans, qui compte sept sélections, s'est engagé pour cinq ans avec les Gunners. "Noni est un joueur enthousiasmant et puissant, avec des saisons récentes de haute tenue sur une base régulière, que ce soit par les performances et les statistiques", a commenté son nouvel entraîneur Mikel Arteta. Arsenal n'a plus été champion d'Angleterre depuis plus de vingt ans (2004) et reste sur trois places consécutives de dauphin, cette saison derrière Liverpool. Eliminés en demi-finale de la Coupe d'Angleterre, les Gunners ont échoué au même stade de la compétition en Ligue des Champions, sortis par le Paris SG futur lauréat de la compétition. Madueke est la quatrième recrue d'Arsenal, après les milieux Martin Zubimendi et Christian Norgaard, et le gardien Kepa Arrizabalaga.

## L'ex-international anglais Paul Gascoigne hospitalisé suite à un malaise



L'ancien milieu de terrain international anglais de Newcastle et de Tottenham, Paul Gascoigne, aujourd'hui âgé de 58 ans, a été hospitalisé suite à un malaise, survenu vendredi à son domicile selon son chauffeur et assistant personnel, Steve Foster. Gascoigne a été transporté d'urgence à l'hôpital par son assistant personnel, qui l'avait retrouvé à moitié inconscient dans sa maison du Dorset, comté du Sud-Ouest de l'Angleterre. "Paul est à l'hôpital, et à mon avis, c'est le meilleur endroit possible pour lui à l'heure actuelle", a expliqué Steve Foster au journal britannique The Sun, précisant que son ami remerciait tout le monde pour le soutien qu'il a reçu depuis son hospitalisation. Paul Gascoigne, passé également par la Lazio de Rome et les Glasgow Rangers en Ecosse, aurait commencé par être admis en soins intensifs, avant d'être transféré dans une autre unité, où son état serait stable. Surnommé "Gazza", l'ancien international anglais souffre de problèmes d'addiction à l'alcool et de dépression depuis de longues années, et multiplie les soucins de santé ces dernières années. En 2020, Gascoigne disait que sa vie avait changé après s'être fait coudre sur l'estomac des pastilles contre la dépendance à l'alcool, mais l'an passé, il avait confié avoir "l'alcool triste" et vivre chez son agent. La popularité de l'Anglais, qui compte 57 sélections avec les "Three Lions", avait pris un tourbillon mondial avec ses larmes au Mondial-1990 en Italie, après avoir reçu un carton jaune, qui l'aurait privé de la finale si l'Angleterre n'avait pas perdu contre l'Allemagne de l'Ouest (RFA).

APS

## CHAN 2024

### La CAF dévoile l'affiche officiel du tournoi

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement lancé la campagne du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024, en dévoilant l'affiche officielle du tournoi ainsi que son thème : "PAMOJA".

L'édition 2024 du CHAN sera co-organisée par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, du 2 au 30 août 2025, marquant une première historique : trois nations d'Afrique de l'Est unies pour accueillir un événement continental majeur de football.

Au cœur de cette campagne, le mot "PAMOJA", terme swahili signifiant "unité", dépasse le simple slogan. Il incarne l'esprit de cohésion, d'harmonie et d'ambition partagée.

Il reflète la force collective des communautés africaines et les valeurs que le football fait vivre : esprit d'équipe, entraide et solidarité, indique l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel.

Révélé ce lundi sur les plateformes numériques de la CAF et chez ses partenaires de diffusion, l'affiche officielle illustre avec force et couleur la vivacité du football africain et la richesse culturelle des



pays hôtes, ajoute la même source.

Conçue autour de motifs dynamiques et expressifs, elle met en avant les paysages emblématiques d'Afrique de l'Est ainsi que des symboles forts, en résonance avec les valeurs du PAMOJA.

Le Championnat d'Afrique des Nations est une compétition réservée aux joueurs évoluant dans leurs

championnats nationaux. Il célèbre le talent local et met en lumière toute la richesse et la diversité du football africain.

Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à

Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

L'équipe nationale A, a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba).

## SUPERCOUPE DE BELGIQUE

### Le Club Bruges sacré pour la 18e fois



Le Club Bruges a remporté dimanche sa 18e Supercoupe de Belgique, en battant l'Union Saint-Gilloise (2-1), lors du premier match officiel de la saison 2025-2026 disputé au stade Joseph Marien.

L'Union Saint-

Gillois, champion de Belgique en titre, ont ouvert la marque à la 15e minute de jeu suite à une approximation défensive brugeoise.

Franjo Ivanovic s'en est allé seul vers le but et a croisé sa frappe pour tromper le gardien

Simon Mignolet (15e). Les vainqueurs de la Coupe de Belgique en titre ont égalisé à la 31e minute grâce à un penalty transformé par le Grec Christos Tzolis, avant de doubler la mise par le biaise Hans Vanaken

sur un corner de Tzolis, peu avant de rentrer aux vestiaires (45e+1).

En seconde période, Mignolet a dû sauver le Club Bruges d'un arrêt du pied gauche face à Charles Vanhoutte (60e). Les Unionistes ont ensuite gaspillé quelques opportunités mais n'ont jamais su recoller au score.

Les Brugeois ont ainsi renversé les tenants de la Supercoupe de Belgique sur leur propre pelouse, et pris un bon élan en vue du début du championnat.

L'Union Saint-Gilloise ouvrira le nouvel exercice de la Pro League belge avec un déplacement vendredi à l'Antwerp. Le Club recevra quant à lui Genk, dimanche prochain.

## ITALIE

### L'AC Milan engage le gardien Pietro Terracciano

L'AC Milan a engagé vendredi le gardien de but Pietro Terracciano, qui va succéder à Marco Sportiello. Le club milanais, désormais entraîné par Massimiliano Allegri, a d'abord annoncé le départ de Sportiello pour l'Atalanta Bergame, club où il a déjà évolué entre 2013

et 2017 et entre 2019 et 2023. Arrivé à Milan en 2023, le gardien italien de 33 ans a disputé douze matches sous le maillot rossonero, en remplacement de Maignan lorsque le portier des Bleus était blessé.

Peu après l'annonce du départ de Sportiello, le Milan, 8e du der-

nier Championnat d'Italie, a officielisé l'arrivée de Terracciano qui "s'est engagé jusqu'au 30 juin 2026, avec une option pour une saison supplémentaire". Terracciano, 35 ans, a joué de 2019 à 2025 pour la Fiorentina, y disputant 156 matches.

## PALMEIRAS RICHARD RIOS À BENFICA POUR 30 M€

annoncé proche de l'AS Roma, Richard Rios (25 ans) va finalement quitter Palmeiras pour Benfica. Selon la presse brésilienne, le club lisboète va débourser 30 M€ pour recruter le milieu colombien sur ce mercato estival. Le Cafetero signera un contrat de cinq ans avec un salaire annuel de 3 M€. Il est attendu à Lisbonne la semaine prochaine.

## MAN CITY PRIX REVU À LA HAUSSE POUR MCATEEE

Face à l'intérêt de nombreux clubs pour son joueur - dont Dortmund, Francfort, Nottingham Forest, West Ham - Manchester City va finalement réclamer plus d'argent pour accepter de laisser partir James McAtee (22 ans, 27 apparitions et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) sur ce mercato estival. Alors que le club mancunien avait d'abord fixé son prix entre 25 et 30 millions d'euros, le milieu de terrain est désormais évalué à 40 millions d'euros par sa direction, indique The Telegraph. Reste à savoir si les clubs intéressés accepteront de payer un tel montant pour un élément dont le contrat se termine dans un an.

## EDERSON DIT OUI À GALATASARAY

Ederson Moraes (31 ans, 40 matchs toutes compétitions pour la saison 2024-2025) a donné son accord à Galatasaray sur ce mercato estival. Selon la presse turque, le gardien de Manchester City a accepté une offre salariale de 6 M€ annuels plus bonus. Le club stambouliote doit encore trouver un terrain d'entente avec son homologue anglais, qui a jugé insuffisante une première proposition de 3 M€. Les négociations devraient se poursuivre dans les prochains jours mais un accord est probable pour le transfert du Brésilien.

## BARCELONE RASHFORD EST ARRIVÉ

Sauf rebondissement, Marcus Rashford (27 ans, 17 matchs et 4 buts toutes compétitions avec Aston Villa pour la saison 2024-2025) évoluera bien au FC Barcelone la saison prochaine. L'attaquant de Manchester United, qui sort d'un prêt à Aston Villa, est arrivé dimanche en Catalogne pour finaliser son prêt chez les Blaugrana (avec une option d'achat estimée à 30 M€). L'international anglais doit passer sa visite médicale ce lundi et sera présenté mardi à la presse.



## CHELSEA SARR VA REVENIR À STRASBOURG

Transféré de Strasbourg à Chelsea cet été pour 20 millions d'euros, le défenseur central Mamadou Sarr (19 ans, 28 matchs toutes compétitions avec Strasbourg pour la saison 2024-2025) va retourner en Alsace. En effet, comme révélé par la presse anglaise, le jeune talent retrouvera le club strasbourgeois dans le cadre d'un prêt d'un an, sans option d'achat. Ce retour donnera l'opportunité à l'ancien Lyonnais d'enchaîner une deuxième saison pleine en Ligue 1 alors que son temps de jeu risquait d'être limité chez les Blues, avec lesquels il n'a disputé que 8 petites minutes durant la Coupe du monde des clubs.

## VILLARREAL LES CROISÉS POUR LOGAN COSTA...

Lors du premier match de pré-saison disputé par Villarreal face aux U21 de Bâle (3-3) samedi, le défenseur central Logan Costa (24 ans, 32 matchs et 2 buts en Liga pour la saison 2024-2025) est sorti sur blessure, et celle-ci s'avère très sérieuse. Comme l'a annoncé le sous-marin jaune ce lundi, l'ancien Toulousain souffre d'une rupture du ligament croisé du genou gauche, et passera donc au minimum les six prochains mois à l'infirmière.

Un gros coup dur pour l'international cap-verdien, qui compétait profiter de l'intérêt de plusieurs écuries européennes pour passer un cap dans sa carrière cet été. Sans oublier le fait qu'il va également devoir faire une croix sur la prochaine Coupe d'Afrique des Nations.

## GALATASARAY OSIMHEN, ÇA BRÛLE

La fin du très long feuilleton approche. Galatasaray se trouve enfin sur le point de conclure le transfert définitif de l'attaquant de Naples Victor Osimhen (26 ans, 30 matchs et 26 buts en championnat pour la saison 2024-2025), qui lui avait été prêté lors de la saison écoulée.

Selon le journaliste Fabrizio Romano ce dimanche, le montant total de la transaction pourra atteindre les 80 millions d'euros. Galatasaray va en payer la moitié dès cet été, versera 35 M€ supplémentaires l'année prochaine, puis les 5 M€ restants sont liés à divers bonus.

Naples a également négocié un intérêtement de 10% sur la plus-value d'une éventuelle future vente, ainsi qu'une clause qui empêche le transfert du Nigérian vers une équipe de Serie A dans les deux prochaines années.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SRL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## VERS UNE ALGÉRIE VERTE ET RESPONSABLE **Lancement officiel du projet national du marché volontaire du carbone dans le secteur des déchets**

Dans une dynamique engagée en faveur du développement durable et de la gouvernance climatique, l'Algérie franchit un pas décisif vers l'économie verte.

Par Abed Meghit

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, a présidé à Alger les travaux d'une atelier national de haute importance consacré au lancement officiel de la mission de conception d'un marché volontaire du carbone, ainsi que du système de Mesure, Notification et Vérification (MRV) appliquée au secteur de la gestion des déchets.

Organisé à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian, cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'État algérien pour renforcer la résilience climatique, tout en s'engageant activement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif est clair : créer un modèle national exemplaire en matière de gestion durable des déchets, intégrant des mécanismes innovants tels que le marché du carbone.

Ce système volontaire vise à encourager les acteurs économiques, collectivités et porteurs de projets à réduire leur empreinte carbone, en leur offrant la possibilité d'échanger des crédits d'émission sur une plateforme réglementée et transparente.

L'importance de cette initiative a été soulignée par la pré-



sence de hautes personnalités : le ministre de l'Industrie, M Sifi Ghrieb, Le Président du Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE) , la vice-représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que plusieurs parlementaires des deux chambres, élus locaux, représentants de la société civile, et cadres des différents ministères. Cette pluralité d'acteurs traduit une volonté collective d'adopter une approche inclusive, transversale et participative pour faire face aux défis environnementaux, tout en promouvant l'innovation verte dans un secteur encore largement sous-exploité.

La ministre Nadjiba Djilali a insisté sur le rôle central de la gouvernance environnementale dans la réussite de cette réforme structurelle.

Le secteur des déchets : un levier à fort potentiel  
 En Algérie, le secteur des déchets représente un gisement de ressources et d'opportunités pour la transition énergétique et l'économie circulaire.

À travers la mise en place d'un système MRV rigoureux, les autorités souhaitent garantir la traçabilité des actions climatiques, mesurer avec précision les réductions d'émissions, et renforcer la transparence dans l'évaluation des projets.

La ministre Nadjiba Djilali a insisté sur le rôle central de la gouvernance environnementale dans la réussite de cette réforme structurelle.

Elle a également souligné l'im-

portance de l'accompagnement technique du PNUD, garantissant une expertise internationale pour adapter les normes globales aux spécificités locales.

### Cap sur l'avenir : anticipation, innovation et engagement

Cet atelier marque le début d'un processus ambitieux qui plamera l'Algérie parmi les pays pionniers de la région en matière de marchés carbone émergents.

Il ouvre la voie à de nouvelles perspectives économiques, favorisant l'investissement vert, la création d'emplois durables et le renforcement des capacités nationales en matière de planification climatique. Le rendez-vous d'Aïn Benian est donc bien plus qu'une simple cérémonie : il s'agit d'un tournant stratégique, d'un signal fort lancé à la communauté nationale et internationale sur la volonté de l'Algérie de s'inscrire pleinement dans les engagements climatiques mondiaux, en capitalisant sur ses ressources humaines, techniques et naturelles.

Avec cette initiative, l'Algérie confirme sa détermination à faire de l'environnement une priorité transversale du développement national, où chaque tonne de carbone évitée devient une opportunité de progrès pour les générations futures.

A. M.

## BACCALAURÉAT 2025 **Le président du Conseil de la nation félicite les nouveaux bacheliers**

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a félicité, dimanche, les lauréats du Baccalauréat (session juin 2025), soulignant qu'ils ont prouvé, par leur détermination, que l'avenir se construit par la volonté et la persévérance.

"J'adresse mes plus chaleureuses félicitations à tous ceux dont les efforts ont été couronnés par la réussite au Baccalauréat", a écrit le président du Conseil de la nation sur son compte sur les réseaux sociaux.

"Vous avez prouvé par votre détermination que l'avenir se construit par la volonté et la persévérance", a-t-il ajouté. L'accès des lauréats à l'Université est "une étape prometteuse vers la contribution au développement du pays par l'acquisition du savoir et le renforcement des capacités dont l'Algérie a besoin dans sa marche vers le progrès et la prospérité", a estimé M. Nasri, souhaitant, par ailleurs, "plus de succès l'année prochaine à ceux qui n'ont pas réussi cette année".

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE **L'Algérie accueille la 7<sup>e</sup> session de l'AG de l'AAACA**

Les travaux de la 7<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale (AG) de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA) ont débuté, hier à Alger, sous le thème "Récupération des avoirs: renforcement de la coopération et de l'échange d'expertises pour une Afrique forte et unie contre la corruption".

Cette session a connu la participation de 29 pays africains, représentés par leurs différents organes de lutte contre la corruption, qui oeuvrent ensemble dans le cadre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption. Dans une allocution à cette

occasion, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati a indiqué que l'accueil par l'Algérie de cette session, se veut "l'expression renouvelée de son engagement à mettre en œuvre la Convention africaine sur la lutte contre la corruption, notamment en matière de coopération et de coordination entre les Etats du continent".

En sa qualité de membre de cette organisation africaine, l'Algérie soutient toute initiative visant à renforcer la coordination, la coopération et l'échange des expertises entre les Etats africains

dans le domaine de la lutte contre la corruption, et partage toutes les expériences et les bonnes pratiques pertinentes, d'autant plus que la corruption est un crime complexe difficile à traiter", explique Mme Mousserati.

De son côté, le président de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), Khaled Abdelrahman a salué l'appui de l'Algérie aux efforts de lutte contre ce fléau en Afrique, affirmant que cela traduit "la volonté de l'Algérie de faire preuve d'entraide avec ses frères africains et de prendre l'initiative d'assumer ses responsabilités afin de surmonter les défis entravant la lutte

contre la corruption en Afrique". Evitant l'action de l'AAACA au cours de l'année passée, M. Khaled Abdelrahman a fait savoir que son instance a franchi "de grands pas dans le dossier de création d'un centre de recherches et d'études sur la lutte contre la corruption", lequel serait appelé à devenir "une source essentielle pour la recherche scientifique dans la lutte contre ce phénomène en Afrique".

M. Khaled Abdelrahman a révélé, dans ce contexte, la préparation d'un sondage visant à identifier les besoins en matière de recherche et de formation des membres de l'AAACA, dans le but de trouver les solutions adaptées aux spécificités africaines dans ce domaine.

Les travaux de cette session qui se poursuivront, durant deux jours à huis-clos, porteront notamment sur l'élection d'un secrétaire général de l'AAACA, la présentation du rapport annuel sur les efforts de lutte contre la corruption en Afrique pour la période 2023-2024, ainsi que l'organisation d'un panel de discussion sur les expériences nationales en matière de lutte contre la corruption, de récupération des avoirs et de l'indice d'intégrité dans plusieurs pays africains.

APS

### FÉLICITATION

A NOTRE FILLE  
 ADORABLE  
**MERIEM TOURKANE**



Félicitations à ma chère fille pour l'obtention de ton diplôme « **BEM** ». Bravo à toi, et que ce ne soit que le début d'un chemin rempli de belles réussites et d'actions porteuses de sens. En cette heureuse occasion toute la famille **MOKHTARI** et **SELLAM** sont très fiers de toi, te félicitent et te souhaitent d'autres succès encore au fil de ton cursus, BAC et Licence, Masters et Doctorat.

### FÉLICITATION

A NOTRE  
 PRINCESSE  
**MALEK**



T'es été admirable de fougue et de volonté durant l'année scolaire 2024/2025. Tes efforts ont été couronnés par ton brillant succès à l'examen du 6<sup>me</sup> avec une moyenne honorable. En cette heureuse occasion toute la famille **MOKHTARI** et **SELLAM** sont très fiers de toi, te félicitent et te souhaitent d'autres succès encore au fil de ton cursus, BEM, BAC et LMD.

### FÉLICITATION

Le journal **DK News** à sa tête son DG  
**Mr Lamine Benzine**, et la famille **El Heit**, félicitent leur fils

#### EL HEIT ALI

pour sa réussite au **BEM**, et lui souhaitent de nombreux autres succès à venir.

### FÉLICITATION

Le journal **DK News** à sa tête son DG  
**Mr Lamine Benzine**, et la famille **El Heit**, félicitent leur fille

#### EL HEIT HIBA

pour sa réussite au **Baccalauréat** avec mention très bien, et lui souhaitent de nombreux autres succès à venir.